

(CARA'MAG')

PRINTEMPS 2016

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE - N° 23



GESTION DES DÉCHETS
Trier, c'est bien. Réduire, c'est mieux

ATTENTION FRAGILE. Le 15 janvier, le conseil de gestion du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des pertuis s'est prononcé contre le projet d'extraction de granulats marins du « banc des Mateliers », à un kilomètre de la flèche de Bonne Anse, au large de La Palmyre. Celui-ci prévoit de récupérer 13 millions de tonnes de sable et de graviers sur trente ans. De nombreux élus, associations et plus de 3 000 particuliers ont déjà manifesté leur opposition à cette concession minière, en raison des risques qu'elle ferait peser sur la stabilité du trait de côte et sur l'équilibre halieutique de cette partie de l'embouchure de la Gironde. L'exploitation massive du sable menace 75 à 90% des plages du monde entier. Une bombe à retardement écologique, mise en lumière en 2013 par le documentaire Le sable, enquête sur une disparition de Denis Delestrac.

édito



En 2016, la Communauté d'agglomération Royan Atlantique va consacrer 94 millions d'euros à l'exercice de ses multiples compétences. Pour la sixième année consécutive, le budget adopté le 18 décembre ne prévoit aucune hausse des taux communautaires des impôts locaux. Dans un contexte financier difficile, la Cara poursuit ses missions en réduisant ses dépenses de fonctionnement et en maintenant aussi haut que possible le niveau de ses investissements. Près de 34 millions d'euros seront ainsi consacrés cette année au développement des transports, du logement, de l'assainissement, à l'aménagement de parcs d'activités économiques ou aux grands projets qui contribuent pleinement au dynamisme économique et au maintien de l'emploi sur le territoire.

Avec plus de 23 millions d'euros, la gestion des déchets constitue le principal poste de dépenses de ce budget, à la hauteur du service rendu chaque jour aux 80 000 habitants de l'agglomération. La collecte, le traitement et la valorisation des déchets font en effet partie des premières compétences majeures confiées à notre intercommunalité, dès le milieu des années 1970. La création des déchèteries puis la mise en place de la collecte sélective des matériaux ont accompagné l'évolution des normes réglementaires ainsi qu'une meilleure prise en compte de l'environnement. Les efforts réalisés depuis dix ans par chacun d'entre vous pour trier les emballages, déposer le verre en conteneur ou apporter les objets usagés en déchèteries ont permis de limiter la hausse des sommes consacrées chaque année à la gestion des déchets. Mais aujourd'hui, trier ne suffit plus. La préservation des ressources naturelles comme des fonds publics nous incitent à réduire drastiquement notre production de déchets, qui n'a jamais été aussi importante. Le dossier central de ce Cara'mag vous présente quelques gestes faciles à mettre en œuvre pour éviter le gaspillage tout en réalisant des économies... profitables à tous.

Pour les déchets comme pour la culture ou le développement économique, Cara'mag est aussi le reflet des initiatives innovantes portées par des particuliers, des associations, des communes ou des entreprises de l'agglomération. Développement des marchés locaux en circuits courts, emplois financés par l'épargne solidaire, beaux livres d'écrivains locaux, chefs honorés dans le Guide Michelin, projets portés par des étudiants... Toutes ces rencontres vous donneront un nouvel aperçu du dynamisme et des multiples talents qui font chaque jour évoluer notre beau territoire.

Jean-Pierre TALLIEU
Président de la Communauté d'agglomération Royan Atlantique

sommaire

ACTUALITÉS

- 4-5 Événements du printemps
- 6-7 Budget 2016
- 8-9 Travaux et grands projets
- 10-11 Transports
- 12-13 Emploi, jeunesse
- 14 Lutte contre les nuisibles

DOSSIER : GESTION DES DÉCHETS

- 15 Trier c'est bien, réduire c'est mieux
- 16-17 Comment sont éliminés vos déchets ?
- 18 Nouveaux services en déchèteries
- 19-21 Des solutions pour réduire nos déchets
- 22 Vos efforts récompensés

PORTFOLIO

- 22-27 Emmaüs : les pros du recyclage

TERRITOIRE

- 28-29 Micro-crédit et épargne solidaire
- 30-31 Circuits courts et gastronomie
- 32-33 Écrivains locaux
- 34 Vie des communes

MAGAZINE

- 35-38 La naissance de Saint-Palais-sur-Mer
- 39 Nature : la disparition des hirondelles
- 40-41 Agenda du printemps
- 42 Local et de saison : le maigre
- 43 Ulysse et compagnie

Magazine de la Communauté d'agglomération Royan Atlantique

Direction de la communication : 107, avenue de Rochefort
17201 Royan Cedex

Tél. 05 46 22 19 20

Web : www.agglo-royan.fr

Courriel : contact@agglo-royan.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre Tallieu

Directeur de la communication : Antoine Bigot

Comité de rédaction : Catherine Gueydan, Cécile Ducos, François Bourneau, Laurent Piquet, Christine Busani, Marion Gotthilf, Laurent Pinaud, Antoine Bigot, Alexandre Garcia

Rédacteur en chef : Alexandre Garcia

Rédaction : Alexandre Garcia, Antoine Bigot (p.6, 28), Valérie Daviet (p.30-33, 40-41), Carole Juda (p.12, 13, 21), Yannis Suire (p.35-38), Marlène Thoumieux (p.42)

Photos : Jacques Braut, Antoine Bigot, BPG+ Associés, Arnaud Bruinaud, Christine Busani, Valérie Daviet, R. Dumoulin / LPO, Alexandre Garcia, Carole J. / Côte & Image Royan, JP. Leau / LPO, Didier Mauléon, Carole Meillat, Stéphane Papeau, Laurent Pinaud, Franck Prével (1^{ère} de couverture), Xavier Renaudin, Gilles Sallafranque, DS Souchon, Yannis Suire, Leslie Xifre, Yoshi Power Shot

Création graphique : Symaps

Conception : Laurent Pinaud

Illustrations : BPG+associés (p.9), Doscoco (p.6-7), Passerelles Films (p.17), Laurent Pinaud (p. 43, 4^e de couverture)

Impression : Groupe Maury Imprimeur - Malesherbes

Tirage : 51 000 ex.

Distribution : Adrexo

N° ISSN : 2107-5476

N° ISSN (en ligne) : 2107-6960

Tous droits de reproduction réservés.

Des photographes en herbe sur les Sentiers des arts



©Valentin Curty

Un concours de photos était proposé aux jeunes de 12 à 20 ans à l'occasion des Sentiers des arts, exposition d'œuvres Land Art organisée cet automne par la Cara autour de l'abbaye de Sablonceaux. Dans la catégorie des 12-15 ans, Clara Ferreira Da Costa (Saint-Palais-sur-Mer) a remporté le premier prix pour une photo publiée dans le précédent Cara'mag, devant Cyrielle Quaranta (Saint-Porchaire) et Cécile Labasse (La Rochelle). Valentin Curty (Saint-Vivien), Léo Lambert (Angoulême) et Pierre Mien se sont distingués dans la catégorie des 16-20 ans. Merci et bravo à tous les participants. Découvrez les photos de tous les lauréats sur www.pays-royannais-patrimoine.com.



©Cécile Labasse

REJOIGNEZ LE RÉSEAU DES ACCUEILLANTS FAMILIAUX POUR ADULTES HANDICAPÉS

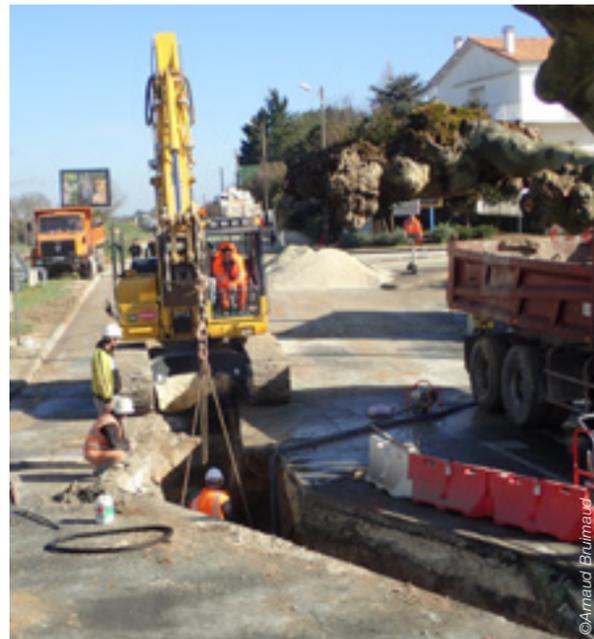


©ADEI / DR

Vous êtes disponible pour offrir un cadre de vie familial et chaleureux à des personnes en situation de handicap ? Vous disposez d'une ou deux chambres dans votre maison ou appartement ? Si vous souhaitez rejoindre le réseau d'accueillants familiaux tout en travaillant à votre domicile, contactez le service de placement familial des adultes de l'association départementale pour l'éducation et l'insertion (ADEI) au 05 46 90 88 18 ou par courriel à pfs@adei17.com.

Achèvement des travaux d'assainissement à Royan

Après six mois de chantier, le réseau de collecte des eaux usées a été entièrement réhabilité au sud-est de Royan, entre le boulevard Franck Lamy et la rue Ampère. Plus de 1 000 mètres de canalisations ont été remplacés pour adapter le réseau au développement de l'urbanisation et aux quantités importantes d'eaux usées qui transitent chaque jour vers le poste de refoulement de la rue Ampère (entre 1 000 et 4 000 mètres cubes par jour). Le défaut de pente et la mauvaise étanchéité des conduites rendaient nécessaire une réhabilitation complète dans ce secteur prioritaire. Pour limiter au maximum la gêne occasionnée, ces travaux ont été réalisés en plusieurs phases, avec la mise en place de déviations ponctuelles. L'accès aux commerces, ainsi que toutes les circulations des riverains, des piétons et des cyclistes ont été assurés durant tout le chantier, mené en concertation avec la ville de Royan et l'association des commerçants de Royan 2.



©Arnaud Brimaud

16 ET 17 AVRIL

Le nautisme en fête

Sur l'eau, dans l'eau ou sur la plage, venez découvrir le temps d'un week-end la diversité des loisirs nautiques du territoire : kayak, catamaran, stand-up paddle, marche aquatique... Les structures nautiques du territoire Royan Atlantique proposent à cette occasion une foule d'animations gratuites, des démonstrations, baptêmes ou initiations pour les débutants ou les sportifs confirmés.



©Xavier Renaudin

DU 4 AU 8 MAI

Voiles d'estuaire

Une quarantaine de bateaux traditionnels paraderont sur l'estuaire de la Gironde pour le plaisir des yeux. Les bateaux feront escale dans les différents ports avant de rentrer chez eux.

Voiles d'estuaire met en scène les bateaux, les hommes, les ports afin de retrouver les pratiques, les gestes, les images inscrites dans l'histoire de l'estuaire. Chaque soir, les ports revivent à travers des soirées conviviales avec la participation des riverains.

14 MAI

Allez au marché en train



©DS Soucheon

28 ET 29 MAI

Finale régionale de voile

Depuis 2001 la finale régionale est un événement majeur pour la voile. Plus de 300 coureurs se rassemblent sur un week-end pour désigner les champions de l'année et les sélectionnés au championnat de France de voile légère. La finale se déroulera les samedi 28 et dimanche 29 mai avec l'accueil des épreuves nautiques : planche à voile à Saint-Georges-de-Didonne, catamaran à Meschers-sur-Gironde, dériveur à Royan et Optimist à Ronce-les-Bains.

5 JUIN

Fête du vélo

À l'occasion de la fête nationale du vélo, la Communauté d'agglomération organise une randonnée, dimanche 5 juin. Afin de joindre l'utile à l'agréable, deux haltes dégustation sont prévues. Renseignements : service tourisme au 05 46 22 19 19.

➤ Retrouvez les programmes complets de ces manifestations sur le site www.agglo-royan.fr

2 JUIN

Ouverture de la 28^e édition des Jeudis Musicaux

La nouvelle saison musicale, organisée du 2 juin au 22 septembre dans chaque commune de la Cara, s'ouvrira avec Amaury Coeytaux, au sein du Quatuor Ulysse, à Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet. Il s'est imposé comme l'un des plus remarquables violonistes de sa génération, séduisant les publics du monde entier par sa grande sensibilité musicale, sa technique irréprochable et sa sonorité chaleureuse. Il interprétera notamment *Les quatre saisons* de Vivaldi.

NOUVEAUTÉS ! Il y aura cette année davantage de concerts à 11 heures. Pour mieux répondre aux attentes du public, il sera désormais possible d'acheter ses places à l'avance pour les 34 concerts. Les billets seront en vente via les réseaux ticketmaster.fr et francebillet.com, sur leurs sites Internet, par téléphone (respectivement : 0892 390 100 et 0892 683 622) ainsi que dans les enseignes locales Leclerc, Intermarché et Super U. Selon les places disponibles, une billetterie sera quand même assurée les jours de concert 45 minutes avant l'heure programmée. Tarif : 14 euros (hors frais de réservation), gratuit pour les moins de seize ans.



©DR

Budget 2016 : fonctionnement optimisé et maintien des investissements

Depuis trois ans, la communauté d'agglomération élabore son budget dans un contexte difficile. La collectivité doit faire face à la baisse des dotations de l'Etat - 218 000 euros en 2014, - 516 000 euros en 2015 et 516 000 euros supplémentaires en 2016, tout en veillant à ne pas augmenter la fiscalité des ménages et des entreprises, pour la sixième année consécutive.

Pour résoudre cette équation, la Cara poursuit ses efforts d'optimisation et d'économies de fonctionnement engagés depuis deux ans : - 2,7 % en 2016 après - 3,5 % en 2015. Un travail de fond est réalisé au quotidien pour trouver toutes les sources d'économies résultant de la mutualisation, de la réorganisation ou des regroupements de services, tout en maintenant le même niveau de prestations aux habitants.

La priorité, pour les élus de la Cara, est de conserver un niveau d'investissement élevé pour financer des

projets utiles au territoire, contribuant autant que possible au maintien de l'emploi et à l'activité des entreprises. Plus de 32 millions d'euros seront ainsi affectés en 2016 aux transports, au logement, à l'assainissement ou aux équipements structurants, avec l'aménagement de parcs d'activités économiques, le projet de gare intermodale à Saujon, la mise en accessibilité des arrêts de bus, ou encore l'aide à la construction de logements sociaux.

Cette priorité accordée aux investissements se retrouve également à la construction du casernement de gendarmerie à La Tremblade, d'une nouvelle déchèterie à Vaux-sur-Mer et d'un second centre d'entraînement à l'hippodrome Royan Atlantique.

La solidarité avec les communes se traduira enfin par le versement en 2016 de 1,6 M€ pour accompagner les projets au plus près des habitants.

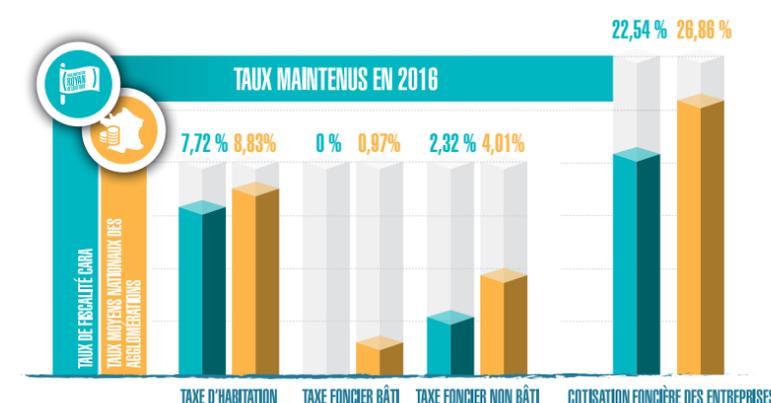
INVESTISSEMENT



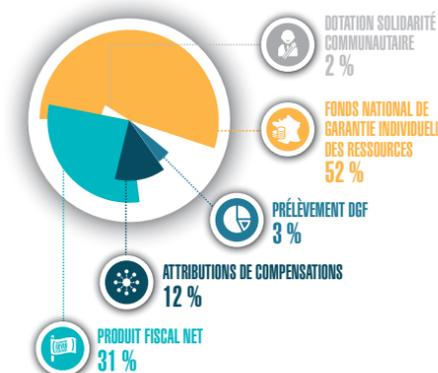
MAÎTRISE DE LA DETTE



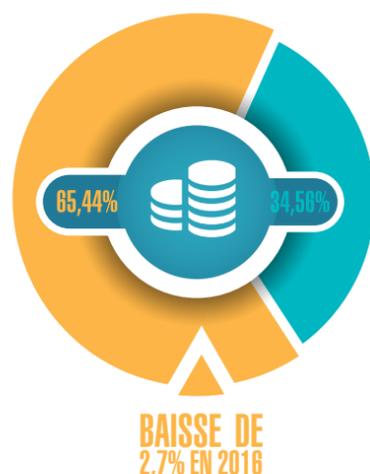
FISCALITÉ



RÉPARTITION DU PRODUIT FISCAL



BUDGET

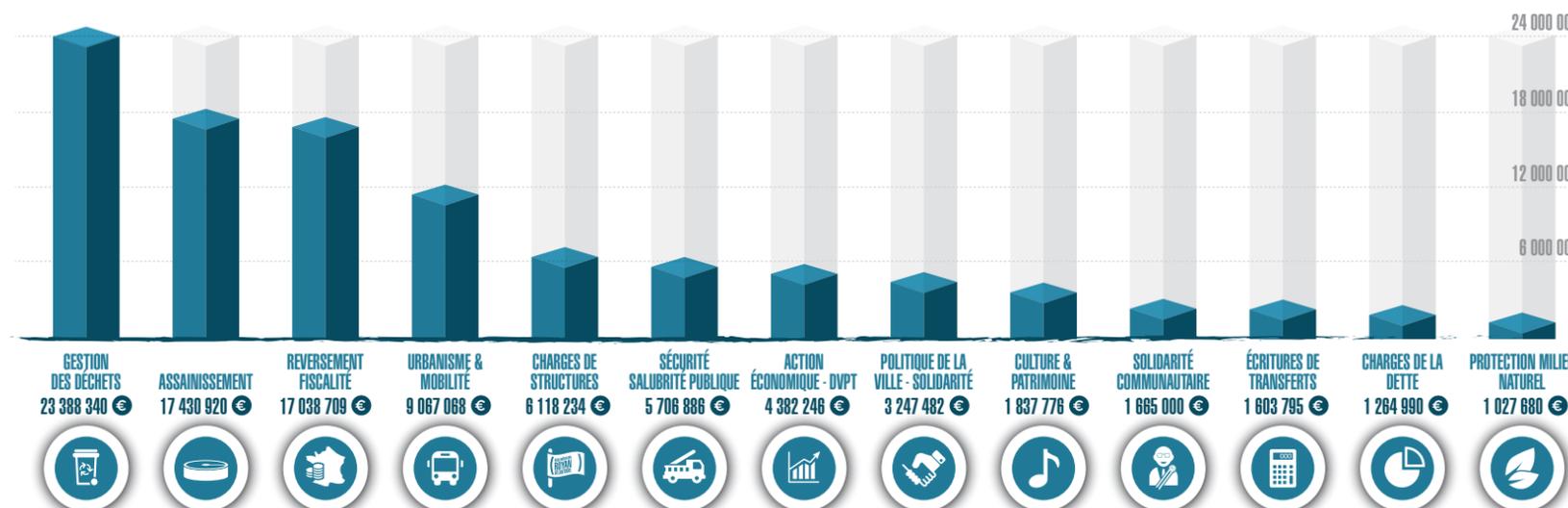


DÉPENSES de fonctionnement 61 366 388 €

DÉPENSES d'investissement 32 412 738 €

DÉPENSES total général 93 779 126 €

COMPÉTENCES



EFFECTIFS DE LA CARA (AU 04/11/2015)



Budget 2016 : un soutien massif à l'économie locale

Comme en 2015, la CARA va investir cette année 32 millions d'euros en dépenses d'équipement pour développer les transports, accueillir des entreprises, étendre le réseau d'assainissement ou favoriser la construction de logements. La création de ces nouveaux équipements contribue à l'amélioration du cadre de vie, tout en soutenant l'emploi et l'activité des entreprises. Voici quelques-uns des grands projets qui seront lancés en 2016.

CONSTRUCTION D'UN DEUXIÈME CENTRE D'ENTRAÎNEMENT À L'HIPPODROME ROYAN ATLANTIQUE AUX MATHES-LA PALMYRE. Le permis de construire a été déposé en décembre 2015 et les travaux d'aménagement vont commencer en septembre 2016. Ils doivent s'achever en mai 2017. Le projet consiste à créer deux nouvelles écuries au sud du site pour les entraîneurs Thomas Fourcy (40 boxes) et Isabelle Gallorini (20 boxes). En permettant aux meilleurs entraîneurs d'exercer sur le territoire, cet investissement de 1,2 M€ entraînera aussi la création d'emplois autour de cet équipement, premier hippodrome de la région Poitou-Charentes en 2015 avec 30 000 visiteurs.



AMÉNAGEMENT D'UN PARC D'ACTIVITÉS À ARVERT. L'aménagement du parc d'activités « Les Justices » à Arvert a débuté en février sur un terrain appartenant à la Cara. Lancé en 2011, ce projet prévoit la création d'au minimum 27 parcelles sur une surface de 8 hectares, à vocation industrielle, artisanale, tertiaire, de services et de loisirs. La surface de vente des commerces y sera limitée à 300 mètres carrés. Cet équipement permettra à des entreprises de s'implanter ou de développer leur activité, en complément des 29 parcelles (de 500 à 4 000 m²) aménagées au parc d'activités « La Roue 2 » à Saujon. En 2016, 2,4 M€ seront ainsi consacrés à l'aménagement de parcs d'activités communautaires.



DÉMARRAGE DES TRAVAUX À LA MAISON DES DOUANES. Les travaux de réhabilitation de la Maison des douanes de Saint-Palais-sur-Mer pourraient débuter en 2016. Le 26 mars 2012, le conseil communautaire a validé la transformation de ce site patrimonial acquis en 2007, en centre d'arts contemporains. Expositions et créations artistiques et culturelles seront accueillies dans ce nouvel espace, dont l'aménagement « troglodyte » en adéquation avec le site a été confié au groupement d'architectes bordelais Arc & sites.



CONSTRUCTION D'UNE GENDARMERIE À LA TREMBLADE. À Royan, les locaux de la brigade de gendarmerie ne répondent plus aux normes d'accueil du public, ni aux besoins des gendarmes et de leurs familles. La construction d'une nouvelle caserne à La Tremblade permettra de regrouper les unités de gendarmerie de La Tremblade, de Royan et de la brigade nautique. Le cabinet BPG+Associés de Rochefort a remporté le concours pour la maîtrise d'œuvre du projet, qui prévoit la création de bureaux, de locaux de service et de 27 logements. Les travaux commenceront en 2017 pour une livraison prévue en avril 2018. Compétente pour la construction et la gestion des nouvelles casernes de gendarmerie sur son territoire, la Cara va investir 6,7 M€ pour cet équipement, avec une aide de 500 000 euros du Département. L'équilibre financier sera assuré par les loyers mensuels de location du bâtiment par l'État.

CRÉATION D'UNE DÉCHÈTERIE À VAUX-SUR-MER. Une huitième déchèterie destinée aux particuliers sera aménagée à Vaux-sur-Mer, au rond-point de Beaulieu, en direction de Breuillet. Cet équipement modulaire permettra d'intégrer de nouvelles filières de tri avec l'évolution de la réglementation. Le maître d'œuvre sera choisi en 2016 et les travaux réalisés en 2017 pour une mise en service prévue en juin 2018. Une deuxième déchèterie artisanale réservée aux professionnels sera également aménagée sur la presqu'île d'Arvert.

PARMI LES AUTRES CHANTIERS EN COURS OU PROGRAMMÉS :

- **Assainissement** : près de 17 M€ seront consacrés en 2016 au budget de ce service.
- **Logements** : 1,1 M€ sera consacré en 2016 à la construction de 326 logements et à la réhabilitation de 96 habitations existantes.
- **Transports** : la mise en accessibilité des 365 arrêts de bus du réseau principal et une quarantaine d'arrêts du réseau secondaire se poursuivra en 2016 (2,85 M€ sur trois ans jusqu'en 2018). En 2016 seront également lancées les études pour l'aménagement d'une gare intermodale à Saujon, qui devrait voir le jour en 2017 (1,5 M€) ainsi que pour la phase 2 de la gare intermodale Royan Atlantique, prévoyant la création d'un parking mutualisé et d'un centre d'affaires à proximité de la gare.
- **Énergie** : Etudes pour la création d'une centrale photovoltaïque à La Tremblade sur 2 hectares. Création de toitures photovoltaïques sur trois bâtiments de la Cara (bâtiments relais à Cozes et La Tremblade, centre technique à Saint-Sulpice-de-Royan).
- **Gens du voyage** : aménagement de l'aire des Chaux à Royan (110 000 €).

Le réseau « cara'bus » s'étend au bassin de vie de Saujon

Depuis le 1^{er} février, une nouvelle ligne de bus dessert Saujon, deuxième commune de l'agglomération avec 7 200 habitants. Le transport à la demande est également étendu aux communes de Corme-Écluse, Le Chay, l'Éguille, Sablonceaux et Saint-Romain-de-Benet.



Comment se déplacer quand on n'a pas de voiture ? Depuis le 1^{er} février, la nouvelle ligne 15 du réseau de transports urbains « cara'bus » permet aux habitants de Saujon de rejoindre tous les principaux pôles d'activité de la ville. Au départ de la gare, un véhicule de vingt places parcourt le centre-ville en passant par les thermes, les secteurs commerciaux, la piscine et l'aire de la Lande. Quinze arrêts au total, desservis onze fois par jour entre 8h52 (premier départ d'Hopiteau) et 17h45 (dernière arrivée du bus à la gare). Des emplacements provisoires ont été créés pour les arrêts de bus. Leur implantation définitive sera déterminée en fonction de la fréquentation constatée, après une première année d'exploitation.

Pour les Saujonais, cette nouvelle ligne permet également de se rendre plus facilement à Royan, une correspondance étant assurée place Richelieu avec la ligne 23 en direction de la gare intermodale de Royan. « La création de cette ligne 15 est le fruit d'un long travail, souligne Pascal Ferchaud, le maire de Saujon. Elle dispose d'une bonne

fréquence et d'horaires réguliers pour répondre aux besoins du plus grand nombre, des jeunes aux personnes âgées. Des nouveaux arrivants nous l'ont dit, ils attendent des services urbains. Avec ce minibus, on peut désormais aller travailler, se soigner, effectuer des démarches ou faire ses courses sans prendre sa voiture. »



Ce qui est bien pratique, quand 20% des Saujonais n'ont pas le permis ou pas de voiture, selon une enquête réalisée en 2013 auprès de 600 personnes résidant dans le bassin de vie de Saujon.

Les habitants de Corme-Écluse, Le Chay, l'Éguille, Sablonceaux et Saint-Romain-de-Benet ne sont pas oubliés. Ils bénéficient depuis le 1^{er} février du service de transport à la demande, qui leur permet d'aller à Saujon et d'en revenir, avec une correspondance à la gare avec la ligne 15, la ligne 23 vers Royan et les TER à certains moments de la journée. La mise en place de ces nouveaux dispositifs représente un investissement estimé à 118 000 euros, réalisé en faveur des 20 000 habitants du bassin de vie de Saujon.

➤ Informations et horaires sur : www.carabus-transport.com

Le transport à la demande : simple comme un coup de fil

Le bus n'est pas réservé qu'à ceux qui habitent en ville. Si vous résidez à plus de 500 mètres d'un arrêt de bus, le service de transport à la demande « cara'bus » vous permet d'emprunter les transports en commun pour tous vos déplacements en appelant au 0 810 810 977.

Tous les habitants du territoire ont accès au réseau de transport urbain « cara'bus », même ceux qui n'ont pas de ligne de bus desservant leur commune. Un service de transport à la demande complète en effet les lignes régulières. Il s'adresse à toutes les personnes qui habitent à plus de 500 mètres de l'un des 365 arrêts de bus du réseau principal.

Comment ça marche ? Le service de transport à la demande « cara'bus » vient vous chercher devant chez vous, dans un véhicule de type taxi ou minibus, pour vous conduire à l'arrêt de bus le plus proche, où vous pourrez poursuivre votre voyage sur les lignes de bus. Ce service assure vos déplacements du lundi au samedi, de 8 heures à 18 heures (sauf jours fériés). Pour cela, il suffit de téléphoner à la boutique « cara'bus » au 0 810 810 977 (0,08€ par appel + prix d'un appel local), du lundi au vendredi, de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, au plus tard une demi-journée avant votre déplacement. Pour utiliser le transport à la demande le samedi, pensez à réserver votre déplacement le vendredi avant 17 heures maximum.

Combien ça coûte ? La tarification est celle du réseau « cara'bus » : 1,60 euro pour un pass unitaire, qui vous permet ensuite de voyager sur l'ensemble du réseau, correspondances comprises. Avec le Pass journée à 3,70 euros, vous pouvez effectuer un nombre illimité de déplacements dans la journée. Le Pass 10 voyages coûte 12 euros, le Pass mensuel 33 euros et le Pass annuel 290 euros. La mise en place de ce service pour les habitants de

de Corme-Écluse, Le Chay, l'Éguille, Sablonceaux et Saint-Romain-de-Benet représente un investissement de 45 000 euros par an.

Le transport à la demande, c'est aussi :

- la ligne 41 pour les habitants de Cozes, Grézac, Le Chay, Saujon, Saint-Sulpice-de-Royan, Breuillet, Étaules, Arvert ou La Tremblade qui souhaitent prendre le train à Saujon,
- la ligne 42 pour les habitants d'Étaules, Arvert ou La Tremblade qui doivent prendre le TGV à Surgères ou se rendre à La Rochelle.

Ces deux lignes fonctionnent toute l'année du lundi au samedi (sauf les jours fériés) sur réservation. Les horaires sont en correspondance avec les trains à Saujon et les cars du réseau départemental *Les Mouettes* à Marennes. Un véhicule vient vous chercher à l'arrêt de bus et à l'heure indiqués lors de votre réservation.



SANS VOITURE, JE VAIS PARTOUT

- ➔ **Mardi après-midi : je dois rentrer au Chay, depuis la gare de Royan :** j'appelle la boutique au 0810 810 977 avant 10 heures pour réserver mon retour. Je prends la ligne 23 à la gare intermodale de Royan à 17h22 en direction de Saujon, où j'arrive à la gare à 17h38. Un véhicule m'attend et me dépose chez moi.
- ➔ **Jeudi matin : j'habite Saint-Romain-de-Benet et veux me rendre à Royan 2 :** j'appelle la boutique mercredi avant 18 heures. Jeudi matin, un véhicule vient me chercher devant chez moi et me dépose à la gare de Saujon. Je prends la ligne 23 à 8h42 et descends à l'arrêt « Royan 2 » à 8h53.
- ➔ **Samedi matin : je veux aller aux Thermes de Saujon depuis l'Éguille :** j'appelle la boutique le vendredi avant 18 heures. Le samedi, un véhicule vient me chercher et me dépose à la gare de Saujon. Je prends la nouvelle ligne 15 à 9h29 en direction de « Hopiteau » et descends à l'arrêt « Thermes » à 9h33.

Permettre à chacun de bien s'orienter

Une seule porte à pousser pour obtenir des réponses à vos demandes en matière d'orientation, de reconversion ou de formation... Depuis le 1er décembre, l'Espace régional d'orientation accueille demandeurs d'emploi, salariés, travailleurs non-salariés, entrepreneurs ou porteurs de projets dans les locaux de la Mission locale.

Depuis la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, chacun a le droit d'être « *informé, conseillé et accompagné tout au long de la vie en matière d'orientation professionnelle* ». En confiant aux régions l'animation et la coordination des acteurs de l'orientation, la loi rend ce droit concret pour que chacun, quel que soit son âge et quelle que soit sa situation (en formation, en insertion, en emploi, etc.), puisse prendre en main son parcours.

Recherche de formation, souhait d'évolution de carrière, volonté d'engagement ou de mobilité européenne et internationale, épanouissement professionnel et personnel... Le service public régional d'orientation accompagne la construction de tous les projets individuels. Il facilite aussi l'insertion professionnelle et sécurise les changements de parcours tout au long de la vie.

Depuis le 1^{er} décembre, ce service est assuré par la Mission locale de l'agglomération Royan Atlantique, au sein de son nouvel Espace régional d'orientation. « *C'est un lieu visible et accessible, où chaque demande pourra être prise en compte*

sans que les gens soient renvoyés d'un endroit à l'autre », explique Delphine Barreau, déléguée régionale orientation formation. La Mission locale prend ainsi en charge l'accueil des personnes et coordonne l'offre existante parmi les partenaires du bassin de vie de l'agglomération (Pôle Emploi, Bureau information jeunesse, clubs d'entreprises, chambres consulaires...). « *Il ne s'agit en aucun cas de faire à la place de mais bien de partager ressources et compétences pour répondre plus efficacement aux besoins et aux attentes du public* », précise Vincent Péron, le directeur de la Mission locale.

Toute personne reçue voit sa demande analysée, ses besoins répertoriés et ses coordonnées renseignées. Le cas échéant, elle est ensuite orientée vers l'organisme concerné. Celui-ci dispose alors de 72 heures pour se mettre en rapport avec le demandeur et lui apporter des réponses. « *Le public ne doit pas avoir plus de deux portes à pousser pour obtenir les réponses qu'il vient chercher* », résume Vincent Péron.

↳ Espace régional d'orientation - Mission Locale
- 69, rue Paul Doumer à Royan
- Référent : Sylvain Draux 05 46 06 96 16.

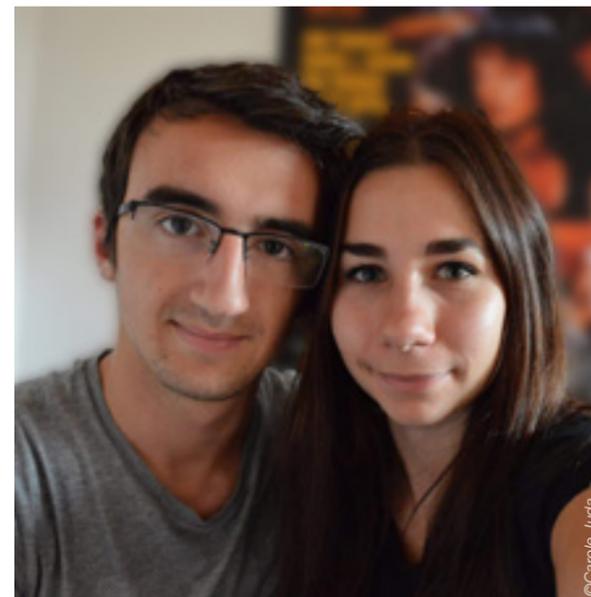
DES PERMANENCES POUR ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS

Étude et montage de projets, conseils juridiques, financement, protection sociale... Tous les partenaires de la création d'entreprise tiennent chaque semaine des permanences dans les locaux annexes de la Communauté d'agglomération Royan Atlantique, au 17, rue de l'électricité à Royan. N'hésitez pas à les consulter pour concrétiser vos projets.

- Chambre des métiers et de l'artisanat : le lundi sur rendez-vous au 05 46 50 00 00.
- Couveuse d'entreprises : sur rendez-vous au 05 46 31 09 15.
- Chambre de commerce et d'industrie : toutes les deux semaines, le jeudi après-midi : information collective sur la création / reprise d'entreprise ; sur rendez-vous au 05 46 06 80 80.
- Ordre des experts-comptables : le troisième mercredi matin de chaque mois, sur rendez-vous au 05 46 39 64 42.
- Ordre des avocats du barreau de Saintes : le quatrième mercredi de chaque mois de 14 heures à 17 heures, sur rendez-vous au 05 46 39 64 42.
- Chambre des notaires : le premier mercredi après-midi, de 14 heures à 17h30, sur rendez-vous au 05 46 39 64 42.
- Association pour le droit à l'initiative économique : microcrédit pour tous les micro-entrepreneurs, les deuxième et quatrième mardis de chaque mois de 9 heures à 12 h 30 ; 09 69 32 81 10.
- Régime social des indépendants : le premier mardi de chaque mois sur rendez-vous (3648 ou sur internet www.rsi.fr/RDV-poitoucharentes).

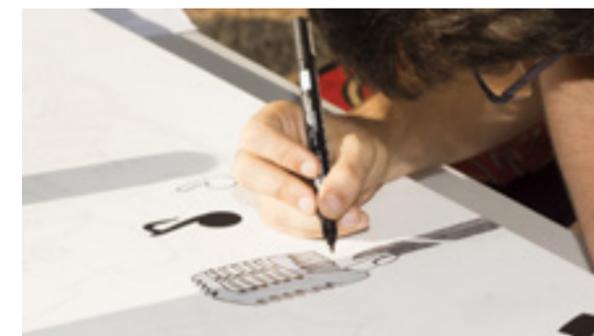
Un soutien aux premiers projets

Avec ID2 Jeunes, le Bureau information jeunesse accompagne les initiatives guidées par la passion, de 11 à 30 ans. Une subvention pouvant atteindre 500 euros aide les premiers projets à voir le jour.



Calvin Guillemet et Mathilde Neeser veulent créer une web-série sur l'art et les sports urbains.

Il est graffeur, elle est passionnée par l'image. Tous deux âgés de 19 ans, Calvin Guillemet et Mathilde Neeser veulent créer une web-série sur l'art et les sports urbains des habitants de l'agglomération. « *J'ai eu mon premier appareil photo en cinquième avant de me tourner très vite vers la vidéo*, explique Mathilde. *Quand j'ai rencontré Calvin, il m'a proposé de filmer ses activités de graffeur, j'ai tout de suite accepté* ». Avec les conseils et le soutien du Bureau information jeunesse du pays royannais, les deux étudiants ont créé au mois d'octobre l'association Psyko Graffiti & Co, pour valoriser la pratique du skate, du BMX et du graffiti. « *Il est important de réhabiliter la pratique du graff, souvent considérée comme illégale, alors que c'est un art urbain à part entière* » souligne Calvin. Au mois de décembre, les deux associés ont défendu leur projet devant un jury de la Mission locale, pour obtenir une subvention pouvant atteindre 500 euros. « *Avec le dispositif ID2 Jeunes, nous encourageons l'initiative des jeunes en leur apportant un accompagnement humain, technique mais aussi pédagogique et financier*, détaille Caroline Hautbois, accompagnatrice du BIJ. *Ce suivi doit permettre la réalisation de leurs projets*. » À l'issue de l'entretien, le jury, convaincu, a accordé l'aide maximum aux deux vidéastes : « *Cette subvention leur permettra d'acheter le matériel qui leur manque, et donner ainsi une dimension professionnelle à leur projet* », approuve Vincent Péron, directeur de la Mission locale.



LUTTER CONTRE L'HOMOPHOBIE.

Autre projet, autre démarche pour Johan Pépin, 18 ans, président de la toute récente association pour la lutte contre les discriminations homophobes (ALDHo), créée avec l'aide du BIJ. Le jeune homme souhaite intervenir auprès des jeunes dans les collèges et lycées pour lutter contre les discriminations homophobes et « *libérer la parole* » autour de l'homosexualité. « *Ce n'est pas facile d'assumer son homosexualité, confie-t-il. Parfois, la famille du jeune peut lui tourner le dos, parfois ce sont les amis, parfois les deux et la détresse est grande. En échangeant sur ce sujet, nous espérons pouvoir faire évoluer les mentalités.* » Pour appuyer sa démarche, le lycéen souhaite tourner un clip qu'il présentera dans les établissements scolaires afin de susciter le débat. « *Nous accompagnons les jeunes à leur rythme*, ajoute Caroline Hautbois, qui a guidé Johan dans toutes les étapes de son projet. *Quand ils sont étudiants, il est évident que le temps leur manque parfois. Nous les conseillons mais c'est à eux de faire les démarches nécessaires.* »



Lou Mainguenaud, secrétaire ; Johan Pépin, président ; et Caroline Fauquet-Moll, trésorière de l'association ALDHo.

↳ Contact : Bureau Information Jeunesse du Pays Royannais : 05 46 06 60 70 / bijroyan.ij-poitou-charentes.org

Une lutte naturelle contre les chenilles

Trois cents nichoirs à mésanges ont été distribués aux communes en 2015 pour lutter contre la prolifération des chenilles processionnaires du pin.



© JMP de Nieuwburgh

À la suite de l'interdiction par la préfecture de l'utilisation d'insecticides héliportés contre les chenilles processionnaires du pin, la Communauté d'agglomération Royan Atlantique a mis en place une nouvelle méthode de lutte contre ce nuisible, naturelle et biologique. Trois cents nichoirs à mésanges ont été distribués aux communes du territoire pour participer à la régulation de l'espèce et minimiser les risques. Les mésanges sont en effet les principaux prédateurs naturels des chenilles processionnaires. Elles mangent près de 40 chenilles par jour et donnent jusqu'à 900 becquées à leurs oisillons. Si elles ne feront pas disparaître toutes les chenilles, les mésanges contribuent à éviter leur prolifération, et limitent les ravages causés sur les arbres ou les animaux. Les chenilles se nourrissent des aiguilles de diverses espèces de pins, ce qui entraîne un affaiblissement important des arbres. Leur caractère urticant peut provoquer chez l'homme des réactions de démangeaison au niveau du cou, des mains et du visage. Les animaux les plus atteints sont les chiens et les chevaux, souvent victimes, à terme, de nécrose de la langue.

À titre expérimental, la Cara a aussi distribué 80 pièges à des particuliers. Ces pièges fixés aux arbres permettront de capturer les processions de chenilles avant qu'elles ne quittent l'arbre. Si vous souhaitez disposer d'un piège et faire partie du dispositif expérimental, appelez le service espaces naturels

sensibles de la Cara au 05 46 22 19 20. Vous pouvez aussi construire votre nichoir à mésanges en suivant les plans mis en ligne sur www.agglo-royan.fr, dans la rubrique « nuisibles ».



© François Crozet

PAS DE PITIÉ POUR LES RAGONDINS ET LES MOUSTIQUES

Chargée de la « lutte contre les nuisibles » au titre de ses compétences facultatives, la Cara mène des actions contre les ragondins, les chenilles processionnaires du pin et la prolifération des moustiques. La lutte contre le ragondin et le rat musqué est obligatoire sur tout le territoire du département de la Charente-Maritime. Elle a pour but de limiter la prolifération des espèces, prévenir les dommages occasionnés à l'ensemble du réseau hydrographique et de voirie et préserver les intérêts agricoles et sylvicoles. La Cara délègue les actions de piégeage à la Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles, qui sous-traite la prestation de piégeage à l'association d'insertion AI17. En 2015, 746 ragondins et 123 rats musqués ont été tués.

La Cara participe enfin, en lieu et place de ses communes membres, au financement de l'Établissement interdépartemental pour la démoustication du littoral atlantique. Chaque année, 110 000 euros sont versés à cet organisme pour lutter contre la prolifération des moustiques.



© Didier Mauleon



Déchets : trier c'est bien, réduire c'est mieux

© Franck Prével

Trier ne suffit plus. Il nous faut aujourd'hui réduire la production de nos déchets pour maîtriser les coûts de collecte et de traitement, diminuer l'impact sur l'environnement et préserver les ressources naturelles. Des moyens d'agir existent et sont à la portée de tous.

Nos poubelles n'ont jamais été aussi pleines. En quarante ans, la quantité de nos déchets a doublé avec l'évolution de nos modes de consommation, gourmands en emballages et en produits jetables. Selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, chacun d'entre nous produit en moyenne 590 kilos de déchets par an, qui se retrouvent dans nos poubelles et conteneurs de tri (365 kg) ainsi qu'en déchèteries (225 kg).

Depuis une dizaine d'années, nous avons pourtant appris à trier nos déchets, à séparer les matières aisément recyclables comme le verre, les métaux ou le papier et à utiliser les déchèteries pour les déchets encombrants, dangereux ou provenant du jardin.

Mais il reste toujours des milliers de tonnes de déchets résiduels qu'il faut incinérer ou stocker, car ils ne sont pas recyclables. Alors que les installations de traitement arrivent à saturation, le coût de la collecte, de l'incinération et du stockage ne cesse d'augmenter, malgré le tri effectué par les usagers. Aujourd'hui, la Communauté d'agglomération Royan Atlantique (Cara) consacre ainsi 16,5 millions d'euros à la gestion des déchets, soit près du quart de ses dépenses de fonctionnement.

Pour limiter cette hausse continue, trier ne suffit plus. Il nous faut aujourd'hui réduire notre production de déchets pour maîtriser nos dépenses publiques, mais aussi diminuer l'impact sur l'environnement et préserver les ressources naturelles qui ne sont pas infinies. En consommant différemment, en évitant de jeter trop systématiquement des produits qui peuvent encore servir ou être transformés, on économise d'abord des matières premières et de l'énergie nécessaires à la fabrication et au transport de tous nos biens de consommation.

Mettre sa poubelle au régime, c'est aussi diminuer les coûts de gestion des déchets, limiter la pollution des eaux, de l'air et du sol ainsi que les émissions de gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique.

Depuis le 14 septembre 2015, les collectivités territoriales comme la nôtre ont l'obligation de réaliser un programme local de prévention des déchets, indiquant les objectifs et les mesures qu'elles comptent prendre pour réduire de façon drastique les quantités collectées.

Sans attendre cette obligation, la Cara mène depuis des années des actions de prévention auprès des habitants, des élèves et des professionnels. Ce dossier s'inscrit dans cette démarche. Il vous donne toutes les clés pour comprendre comment fonctionne la gestion des déchets sur notre territoire et combien elle coûte. Il propose aussi quelques gestes simples pour réduire la quantité et la nocivité de nos déchets, un enjeu majeur pour l'environnement, la santé et l'économie.

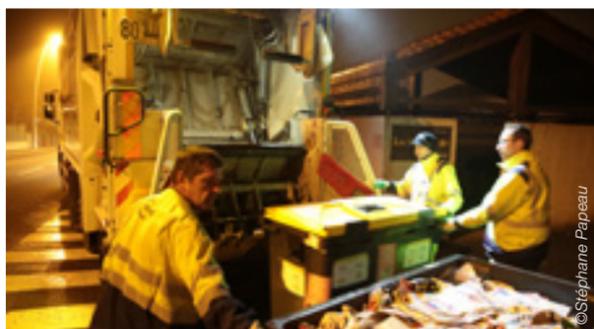
Comment sont éliminés vos déchets ?

Avec près de 86 000 tonnes collectées chaque année sur le territoire, la gestion des déchets est un défi permanent. De votre poubelle au traitement des ordures résiduelles en passant par la récupération des matériaux recyclables, voici une présentation du service public d'élimination des déchets assuré par la Communauté d'agglomération Royan Atlantique (Cara).

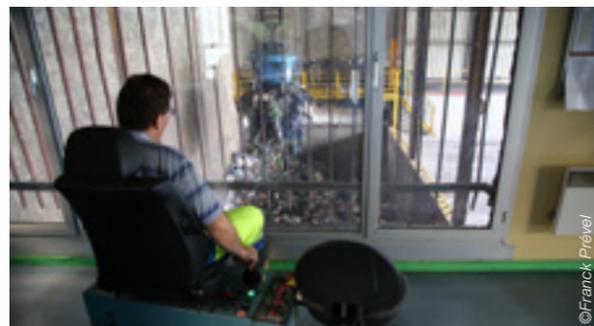
UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE. Une trentaine d'agents sont employés au sein du pôle gestion des déchets de la Cara. Plus de la moitié d'entre eux sont gardiens dans les huit déchèteries du territoire. Les autres organisent et suivent les marchés publics passés avec les différents prestataires pour la collecte, le traitement et la reprise des matériaux recyclés. Ils distribuent et réparent aussi les 120 000 bacs verts et jaunes mis à la disposition des particuliers, gèrent la redevance spéciale pour les professionnels et répondent aux usagers : près de 4 000 appels et visites par an.



UNE COLLECTE ADAPTÉE AU TOURISME. La Cara consacre 5 millions d'euros pour la collecte en porte à porte des déchets sur son territoire : ordures ménagères, emballages et déchets verts. Les ordures ménagères sont ainsi ramassées une fois par semaine en hiver (deux fois à Royan et aux Mathes) et jusqu'à quatre fois par semaine en été, dans les communes les plus touristiques. Entre 78 et 227 collectes sont ainsi effectuées dans chacune des 34 communes de l'agglomération, soit au total plus de 4 500 collectes dans l'année, au cours desquelles nos poubelles sont levées 3,5 millions de fois ! En fonction de la saison, entre 16 et 25 bennes poids-lourds sont mobilisées, qui parcourent près de 720 000 kilomètres dans l'année.



FIN DU VOYAGE POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES. Le traitement des ordures ménagères est délégué au Syndicat intercommunaire du littoral (SIL) situé à Rochefort, qui regroupe cinq établissements publics de coopération intercommunale. Une fois collectées, les ordures ménagères résiduelles (OMR) sont acheminées au centre de transfert, situé sur la commune de Médis où elles sont déposées dans une grande fosse. Elles sont ensuite chargées dans des semi-remorques puis évacuées vers l'installation de stockage des déchets non dangereux de Clérac, dans le sud du département. Près de 80% des ordures ménagères de la Cara y sont alors enfouies dans des alvéoles conçues conformément à la loi. Les tonnes restantes partent de Médis vers l'unité de valorisation énergétique d'Échillais où elles sont incinérées.



LA SECONDE VIE DES DÉCHETS RECYCLABLES. Tous les matériaux recyclables que vous avez pris la peine de placer dans votre bac jaune (papier, journaux-magazines, cartonnettes, certains plastiques et métaux) sont rassemblés au quai de transfert de la collecte sélective de Médis. Ils sont ensuite acheminés au centre de tri de Clérac, où les différents matériaux sont triés mécaniquement et à la main, puis mis en balles avant d'être revendus aux industriels.



DE LA COLLECTE À LA VALORISATION

Une fois jetés à la poubelle ou dans les déchèteries, les déchets rentrent dans un nouveau cycle de tri et de traitement.



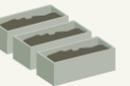
LA COLLECTE

Entre 78 et 227 collectes par an sont effectuées dans chaque commune de l'agglomération. En fonction de la saison, entre 16 et 25 bennes poids-lourds sont mobilisées.



LES DÉCHÈTERIES

31 000
tonnes



- Sept déchèteries sont mises à la disposition des particuliers à **Arces-sur-Gironde, Brie-sous-Mortagne, Chaillevette, Grézac, La Tremblade, Royan et Saujon.**
- Une déchèterie est également réservée aux professionnels à **Saint-Supice-de-Royan.**
- Les gravats sont évacués à **Sablanceaux**, le bois à **Tonnay-Charente**, les cartons et la ferraille à **Périgny**, les déchets verts à **Grézac**, les déchets non valorisables à **Clérac.**



Nouveaux services en déchèteries

Construites en 1994, cinq des sept déchèteries communautaires ont fait l'objet d'importants travaux de réhabilitation pour améliorer la sécurité et l'accueil des usagers, ainsi que les conditions de travail des agents. Ces aménagements vont permettre de recevoir et valoriser davantage de produits usagers.

LES DÉCHETS D'AMEUBLEMENT RECYCLÉS. Plus de la moitié des déchets d'ameublement sont mis en décharge sans être valorisés. La création d'une nouvelle filière en 2013 permet désormais d'améliorer leur traitement par le développement de la réutilisation (grâce aux acteurs de l'économie sociale et solidaire) et du recyclage. La Cara a signé en 2015 une convention avec Écomobilier, l'éco-organisme de la filière des déchets d'éléments d'ameublement, pour la collecte séparée de ce type de déchets. Un conteneur spécifique pour les meubles et les matelas sera ainsi installé dans un premier temps à la déchèterie de Chaillevette. Toutes les déchèteries du territoire en seront ensuite progressivement équipées.

COLLECTE DES PRODUITS CHIMIQUES. Au cours de l'année 2016, les déchèteries du territoire vont être équipées pour recevoir les déchets diffus spécifiques des ménages, c'est-à-dire tous les produits à base d'hydrocarbures, colles, solvants, engrais ménagers, produits phytosanitaires, en complément des batteries, des piles et des huiles minérales déjà collectées. Ces produits dangereux pour l'environnement seront stockés dans des modules spécifiques, avant d'être récupérés et traités par un éco-organisme, ÉcoDDS, agréé par l'État.

LES DÉCHETS VERTS VALORISÉS EN CIRCUIT-COURT. Les déchets verts acceptés en déchèteries sont constitués des tontes de gazon, feuillages, branchages de longueur inférieure ou égale à 1 m et de diamètre inférieur ou égal à 10 cm ;

80% des 20 000 tonnes de déchets verts produits en 2014 ont été réceptionnés dans les déchèteries. Les autres sont collectés en porte-à-porte sur quinze communes. Ils sont ensuite broyés sur la plateforme de Grézac, puis mis à disposition de treize agriculteurs. Le broyat est ainsi utilisé comme fertilisant agricole en circuit-court.



QUE PUIS-JE APPORTER EN DÉCHÈTERIE ? Gravats, bois, déchets verts, cartons, ferrailles et déchets non valorisables doivent être déposés dans des bennes en haut de quai ; batteries, piles, huiles végétales et minérales, textiles, chaussures, verre, déchets d'équipements électriques et électroniques, et déchets dangereux sont à déposer dans des contenants spécifiques.

➤ Localisation, horaires et informations sur www.agglo-royan.fr

UNE RÉPONSE AUX BESOINS DES PROFESSIONNELS



Le service public d'élimination des déchets est avant tout organisé pour les ménages. Les professionnels, administrations et associations peuvent en bénéficier à condition de s'acquitter de la redevance spéciale instaurée en 2009 (1 718 conventions signées fin 2015). Il existe aussi une redevance « camping » acquittée par 117 établissements de l'hôtellerie de plein air. Ces redevances sont calculées en fonction de l'importance du service rendu et notamment de la quantité de déchets éliminée. Les professionnels ont également à leur disposition une déchèterie artisanale située à Saint-Sulpice-de-Royan, où le dépôt des déchets est payant. L'installation a reçu près de 7 850 tonnes de déchets en 2015. Près de 900 professionnels bénéficient de la prestation de collecte des cartons bruns, assurée par les agents d'Initiative emploi pays royannais (IEPR).

Des solutions pour réduire nos déchets

Boire l'eau du robinet, privilégier les produits en vrac, réparer, louer ou vendre... Il existe de nombreux gestes faciles à mettre en œuvre pour éviter le gaspillage tout en réalisant des économies.

ACHETER ET CONSOMMER MALIN
Avant de trier, ce sont nos choix au moment de l'achat d'un produit qui ont un effet sur la quantité de déchets. Pour **limiter les emballages**, optez pour le concentré ou les écorecharges, souvent disponibles pour les produits d'entretien, les cosmétiques et certaines denrées alimentaires. Vous pouvez également acheter au détail (fruits et légumes, fromages et charcuteries à la coupe, vis et clous en vrac...) et privilégier les grandes contenances plutôt que les portions individuelles. Avant de faire les courses, préparez une liste pour **éviter le gaspillage alimentaire**. En magasin, attention aux produits en lots (aurez-vous le temps de tout manger ?) et aux dates de péremption. Évitez également les produits à usage unique (lingettes, vaisselle jetable, essuie-tout...) en préférant les articles durables et réparables, ou bénéficiant d'un label environnemental. Pensez également aux « cadeaux dématérialisés » (spectacle, abonnement de cinéma, vol en parapente ou séjour en gîte rural) : plus originaux, ils ne finiront pas au rebut. Enfin, pourquoi acheter neufs des objets qui serviront peu de fois ? Il vous reviendra moins cher de les **emprunter, louer ou acheter d'occasion** sur Internet, en vide-greniers ou dépôts-vente.

J'ÉVITE
LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE.



©ADEME

MIEUX UTILISER

N'ayez pas peur de **respecter les doses** : même à faible dose, l'efficacité de nos produits ménagers et d'hygiène (gel douche, shampooing...) est souvent bien suffisante pour les usages

courants. **Apprenez à dire « non »** : chaque année, nous recevons en moyenne 31 kilos de courriers non adressés par foyer. Si vous ne lisez pas ces imprimés publicitaires, il vous suffit d'afficher sur votre boîte aux lettres un autocollant « stop pub », distribué gratuitement à l'accueil de la Cara. **Privilégiez les piles rechargeables** surtout pour des usages intensifs (radio, MP3...). **Limitez la consommation de papier**, en utilisant les verso et en n'imprimant que les documents dont vous avez réellement besoin. Un entretien régulier permet de **prolonger la vie** de nos équipements électriques ou électroniques (réfrigérateurs, téléphones, ordinateurs, etc.), quand il ne s'agit souvent que de changer un joint, une courroie ou un fusible. Faites aussi appel aux métiers de la réparation : cordonniers, couturières, tapissiers et artisans-réparateurs en mobilier ou électro-ménager.

JE RÉPARE
OU JE FAIS RÉPARER.



MOINS JETER

C'est **donner, prêter ou vendre**. Si un objet ne nous sert plus, il peut encore être utile à quelqu'un d'autre. Nous pouvons le remettre à une organisation caritative qui récupère et répare le mobilier, l'électroménager, la vaisselle, les vêtements et les jouets (Emmaüs, la Croix rouge, le Secours catholique, le Secours populaire, Les Restos du cœur ou le Collectif caritatif du canton de La Tremblade). Il est également possible de remettre cet objet en vente par petites annonces dans le journal local ou sur internet. Moins jeter, c'est aussi **utiliser**

les déchets organiques. Les déchets de cuisine peuvent être valorisés pour nourrir les animaux familiers. Une poule peut ainsi picorer jusqu'à 150 kilos de déchets par an ! Étalés en paillage au pied des plantations, tontes et feuilles du jardin protègent le sol et nourrissent naturellement les plantes. Le compostage fournit également un amendement de qualité et gratuit.

JE DONNE, JE VENDS
AU LIEU DE JETER.



TRIER

C'est donner une deuxième vie aux produits. Certaines matières peuvent être recyclées facilement : aluminium, acier, papier, plastique, verre peuvent ainsi servir à faire de nouveaux produits sans que de la bauxite, du fer, du bois, du pétrole ou du sable soient prélevés dans la nature. Encore faut-il respecter strictement les consignes de tri. Pour cela, chacun doit faire attention à ne **pas jeter d'ordures ménagères dans le bac jaune**. Le **verre ne doit jamais finir à la poubelle**, mais toujours être déposé dans les colonnes à votre disposition. **Utilisez les déchèteries** pour vos déchets de jardin ou vos encombrants.

JE TRIE MES DÉCHETS.



➔ Le dépliant au cœur de ce magazine vous aidera à mieux trier vos déchets.

Ils mettent leur poubelle au régime

EXPERTES DU COMPOSTAGE



Le fonctionnement d'un composteur n'a plus de secret pour Claudette Ploquin, adjointe gestionnaire au collège André Albert de Saujon et sa collègue Brigitte Morisson, qui souhaitent réduire le volume des déchets issus du self. Grâce aux quatre composteurs acquis par l'établissement et au travail de sensibilisation sur le gaspillage alimentaire mené par toute une équipe, le collège évite aujourd'hui de jeter l'équivalent d'un à deux conteneurs d'ordures ménagères par semaine. Quant au compost, il est utilisé pour les plantations et le jardin pédagogique créé par la classe ULIS du collège.

LE GOÛTER RECYCLÉ

À Médis, l'association des parents d'élèves ne manque pas de bonnes idées : elle organise cette année la collecte des gourdes de compote et de crème dessert usagées pour les envoyer à l'association Terracycle. Les fonds recueillis permettront de soutenir des projets pour les élèves.



UN LOMBRICOMPOSTEUR À LA MAISON

Intéressée par toutes les techniques de compostage, Pascale est aussi bricoleuse. Il y a quatre ans, cette habitante de Cozes a construit un lombricomposteur « pour moins de 10 euros » en assemblant trois caisses en plastique et en récupérant des vers sur un tas de fumier. Placés dans le récipient, les vers se nourrissent des restes de repas. « Ils adorent aussi le café et les petits

morceaux de carton », indique Pascale. Ils mangent chaque jour l'équivalent de leur poids et réduisent ainsi par cinq le volume initial de déchets. « C'est une forme de compostage très bien adaptée pour ceux qui habitent en appartement ou qui n'ont pas de jardin, explique-t-elle. Cela ne prend pas de place, ce n'est pas sale et il n'y a pas d'odeur. On obtient un excellent engrais solide, comme du terreau, et aussi liquide, comme un jus de thé. » Attention, les vers ne mangent pas de viande ni de reste de poisson. Ils avalent tous les déchets verts, sauf le poireau, l'ail et l'oignon... qui sont vermifuges.



LES POULES, C'EST MAGIQUE



Restes de repas, épluchures, morceaux de pain... Une poule peut picorer jusqu'à 150 kilos

de déchets par an et supprimer ainsi la plupart des matières fermentescibles jetées à la poubelle. « Et tout ce qu'elles ne mangent pas, on le met au compost », précisent Jacques et Éliane Chauveau, qui ont adopté deux poules, en 2014, à Royan. « On ne le regrette pas. C'est facile à entretenir et on a des bons œufs, qui n'ont rien à voir avec ceux qu'on achète. » Avec du bois de récupération, Jacques a construit un beau poulailler, avec trois pondoirs et un toit ouvrant pour le nettoyage. « Il faut désinfecter régulièrement, souligne-t-il. On met aussi de la cendre par terre, elles adorent se frotter dedans. Pendant la journée, on les laisse sortir dans le jardin. Elles ne font

pas plus de saletés que ça. Je leur ai donné un ou deux coups de balai quand elles venaient sur la terrasse. Elles ont vite compris ! C'est intelligent, une poule. » Quand ils s'absentent, c'est un voisin qui vient ouvrir le poulailler et repart avec les œufs frais. « Le plus dur, c'est de trouver de la paille pour les nids », résume Jacques.



Une seconde vie pour les jouets

Violette, Danielle et Catherine œuvrent maintenant depuis de nombreuses années en tant que bénévoles au sein de la bourse aux jouets de La Tremblade. Porté par le collectif caritatif du canton de la Tremblade, ce petit temple du jouet niché dans une impasse du centre-ville fait le bonheur de tous. « Le fonctionnement est simple, explique Pascal Thibault, président de l'association. Nous récupérons des jouets et des jeux usagés que nos bénévoles remettent en état. Nous les lavons, raccommodons, parfois on les répare pour leur donner une deuxième vie. Ils sont ensuite revendus pour à peine quelques euros ».



Le but est de faire plaisir à tout le monde tout en gardant à l'esprit l'objectif principal de l'opération : la distribution de repas aux personnes les plus démunies. « Chaque euro récolté est systématiquement investi dans la distribution alimentaire ». Les besoins en nourriture augmentent chaque année. Ainsi, en 2015 ce sont près de 130 familles, soit plus de 510 personnes qui ont pu bénéficier de cette aide alimentaire.

Que les jouets proviennent de dons spontanés, ou qu'ils soient récupérés à la déchèterie de La Tremblade où la Cara a spécialement mis à disposition un conteneur à cet effet, ils sont la principale ressource de l'association. « Nous avons de petits moyens, précise le président. À l'image du Colibri de la légende, nous apportons modestement notre pierre à l'édifice. Ce symbole nous représente tout à fait ».

↳ Collectif caritatif du canton de la Tremblade : pam.thibault@gmail.com

TRIER LES DÉCHETS, CELA S'APPREND



Animation sur le tri des déchets à l'école Sainte-Marie de Royan.

Depuis 2001, la Cara organise dans les écoles des animations sur le tri des déchets pour sensibiliser les enfants. « On leur explique quels déchets on peut recycler et ce qu'ils deviennent après », indique Virginie Arrignon, qui intervient en classe. Les agents du pôle gestion des déchets de la Cara font aussi du porte-à-porte pour expliquer les erreurs parfois commises par les usagers dont le bac jaune n'a pas été ramassé. Ils tiennent enfin régulièrement des stands pour renseigner le public sur les marchés ou les salons.

Gestion des déchets : vos efforts récompensés



Si la réduction et le tri des déchets ont un impact positif sur la santé et l'environnement, ils ont aussi un effet bénéfique pour le porte-monnaie : la taxe d'enlèvement des ordures ménagères n'a pas augmenté depuis plusieurs années. Elle a même baissé de 10% en 2012 (1M€) et à nouveau de 250 000 € en 2015.

Combien coûte la gestion des déchets ? Le budget annexe gestion des déchets s'élève en 2016 à 23,4 M€. Sur ce montant, 17,3 M€ sont consacrés aux frais de fonctionnement pour la collecte des déchets (48%), le traitement des déchets (43%) et les frais de gestion administrative (9%). Plus de 6 M€ ont été prévus en 2016 pour réaliser des travaux d'équipement avec la construction d'une deuxième déchèterie artisanale, d'une déchèterie des particuliers à Vaux-sur-Mer, ainsi que la remise aux normes et la sécurisation des déchèteries existantes avec, notamment, l'installation d'un contrôle d'accès. Quant aux recettes de fonctionnement, elles proviennent principalement du recouvrement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (74%), des redevances (12%), de la vente des matériaux recyclés et des soutiens (14%).

Quand les communes se sont-elles rassemblées pour gérer leurs déchets ? Après l'assainissement, la gestion des déchets fait partie des premières compétences majeures confiées par les communes au Syndicat intercommunal à vocations multiples

(SIVOM) créé en 1968, auquel ont succédé la Communauté de communes du pays royannais en 1995, la Communauté d'agglomération du pays royannais en 2001 puis la Communauté d'agglomération Royan Atlantique en 2006. Dès 1975, le SIVOM construit une usine de broyage des ordures ménagères à La Tremblade : 300 000 tonnes de déchets y ont été stockées jusqu'à sa fermeture en 1999. Le site a fait l'objet d'importants travaux de confinement en 2014. En 1985, une usine d'incinération des ordures ménagères est mise en service à Médis et traite 20 000 tonnes d'ordures par an jusqu'en 2004. Pour mieux prendre en compte les préoccupations environnementales, la fermeture programmée des décharges municipales, et suivre l'évolution réglementaire, cinq premières déchèteries ouvrent en 1994 tandis que la collecte sélective des matériaux recyclables est lancée en 1998. Les premiers conteneurs enterrés apparaissent en 2013.

Pourquoi la quantité de déchets continue-t-elle à augmenter malgré le tri ? La croissance démographique, l'évolution des modes de vie et des habitudes alimentaires participent fortement à l'augmentation de la quantité de déchets que nous jetons. Les emballages individuels et les suremballages, les produits jetables à usage unique, les équipements techniques rapidement dépassés ou encore les gadgets en tous genres font grossir chaque jour nos poubelles. Nous sommes également sensibles à l'effet des modes et privilégions aussi de plus en plus le rachat d'équipements à la réparation d'anciens appareils.

N'est-ce pas aux industriels de réduire la quantité d'emballages ? Ce sont nos comportements de consommateurs qui peuvent inciter les industriels à améliorer la conception des produits, réduire le poids des emballages, diffuser des emballages rechargeables ou mettre sur le marché des appareils réparables. Votre manière de consommer est ainsi primordiale pour faire évoluer les pratiques.

UN NUMÉRO UNIQUE POUR TOUTES VOS QUESTIONS

Les agents du pôle gestion des déchets sont à votre disposition du lundi au vendredi de 9 heures à midi et de 14 heures à 17 heures au 05 46 39 64 64 ou à l'adresse service-dechets@agglo-royan.fr ou service-decheteries@agglo-royan.fr pour toute question sur la collecte, le tri, les calendriers, les conteneurs, la réglementation ou les déchèteries. Vous pouvez également retrouver l'ensemble des informations sur la gestion des déchets sur le site www.agglo-royan.fr, rubrique déchets.

EMMAÛS : le recyclage solidaire



Installée à Saint-Romain-de-Benet depuis 1987, la communauté Emmaüs de Saintes accueille une quarantaine de compagnons. Chaque jour, ils collectent, trient, réparent et vendent les milliers d'objets déposés par les particuliers.

Photos ©Yoshi Power Shot



Onze heures, le camion d'Emmaüs revient de sa première tournée. Vêtements, jouets, livres, meubles, bibelots... Un premier tri des objets est effectué au dépôt de Griffarin.

Un grenier à débarrasser ? Au standard d'Emmaüs, Patrick (photo du bas) reçoit les appels des particuliers. Il fait partie des plus anciens de la communauté. « Certains restent 48 heures, d'autres sont là depuis vingt ans, explique Thierry Klatovsky, le responsable. Il y a parfois des moments dans la vie où on a besoin de passer par Emmaüs. Pour certains, c'est un tremplin ou une obligation. Pour d'autres, cela devient un mode de vie. » Depuis 1987, un millier de compagnons ont fait halte à Saint-Romain-de-Benet. Chez Emmaüs, tout est trié puis recyclé. Ce qui ne fonctionne plus est réparé ou démantelé puis revendu par matériau. Une vingtaine de bénévoles, comme Philippe (photo de gauche), participent à l'activité de la communauté fondée par Bernard et Pia et aujourd'hui dirigée par Thierry (photo de droite), l'un des quatre salariés.



Dans son petit atelier, Dominique redonne vie aux meubles cassés. « Je remplace une charnière, je les recolle, je les peins, et dans la mesure du possible sans dépenser un sou ».



Les compagnons coupent leur bois pour chauffer les bureaux et les 12 logements de la résidence sociale.



Des milliers de visiteurs trouvent leur bonheur tout au long de l'année dans les allées du magasin aménagé à l'ancienne gare de Saint-Romain-de-Benet.





Ils mettent leur épargne en commun pour soutenir des projets.

Épargne solidaire et micro-crédit : des moyens pour prendre son envol

Le premier club d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire (Cigales) vient de voir le jour dans l'agglomération. Objectif : apporter un soutien financier aux très petites entreprises locales, dont les buts sont sociaux, culturels ou écologiques.

Il ne manque parfois que le coup de pouce, l'étincelle pour se lancer. En réunissant des petits groupes d'épargnants, les clubs Cigales permettent d'apporter une aide modeste, mais souvent vitale, à ceux qui veulent voler de leurs propres ailes sans avoir nécessairement les moyens d'emprunter. Ces clubs d'investisseurs fédèrent entre six et dix personnes, parfois plus, qui constituent un fonds de quelques milliers d'euros en versant 10 à 50 euros par mois. La somme réunie permet ensuite de contribuer au financement d'un porteur de projet. Celui-ci restituera la somme empruntée au bout d'environ cinq ans.

AGRICULTURE BIOLOGIQUE. Il existe actuellement 34 clubs Cigales dans la région, dont le dernier a été créé à Royan le 8 décembre. Baptisé « *éclore* », celui-ci réunit huit personnes, unies par le désir de soutenir des projets en agriculture biologique : maraîchage, permaculture... « *On n'investit pas au hasard, ni en fonction de la rentabilité, mais avant tout pour aider un projet à émerger*, explique Claude Chery, l'un des deux co-gérants de ce premier

club « *Cigales* » local. *On s'est donné une année pour épargner suffisamment et trouver un terrain pour le maraîchage. On a contacté l'association Terre de liens, qui protège les terres agricoles de la spéculation. On rencontre aussi des exploitants bio et des structures de formation comme le lycée de Chadignac, près de Saintes.* » Deux autres projets de clubs sont déjà en cours de constitution. L'un s'orientera vers l'économie sociale et solidaire tandis que l'autre soutiendra les projets à vocation culturelle. Convaincue de l'utilité de ces clubs pour le développement économique et la création d'emplois, la Cara a signé un partenariat avec les Cigales Poitou-Charentes. La convention prévoit le versement de 1 000 euros pour chaque nouveau club créé et 1 500 euros pour chaque entreprise accompagnée par un club.

Dans la Cigales "éclore", de nouveaux épargnants seront les bienvenus. Infos au : 05 46 38 08 37.

➤ Renseignements au 05 46 41 86 52
www.cigalespoitoucharentes.org

Financements et conseils pour les micro-entrepreneurs

Créée en 1989, l'association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) est une association reconnue d'utilité publique qui aide des personnes exclues du marché du travail et du système bancaire à créer leur entreprise et donc leur propre emploi grâce au microcrédit. Ce mécanisme financier a largement fait ses preuves dans les pays du tiers-monde, où des millions de personnes vivent de leur travail grâce à ce type de financement.

L'ADIE finance aussi bien les micro-entrepreneurs qui débutent leur activité que ceux qui souhaitent la développer. Elle peut prêter de 500 à 10 000 euros, et apporte aussi conseils et solutions personnalisées par un réseau de conseillers et de bénévoles. « *Au bout de trois ans, le taux de réussite des projets soutenus est à peu près le même que dans le secteur économique classique, alors que les banques ne voulaient pas accorder de prêt* », souligne Jean-Marc Éwald, directeur régional de l'ADIE.

➤ Renseignements sur www.adie.org. L'ADIE organise des permanences à l'annexe de la Cara, 17, rue de l'électricité à Royan, les deuxième et quatrième mardis de chaque mois de 9 heures à 12h30 : 09 69 32 81 10.

« L'aboutissement d'un rêve d'indépendance »

Premier cyclotaxi royannais, Philippe Neaud a créé son emploi à la force des mollets.



Un nouveau véhicule vient de faire son apparition dans les rues de Royan : le triporteur à assistance électrique. Au guidon, Philippe Neaud, 50 ans, s'est mis à son compte pour créer son propre emploi de cyclotaxi. « *On a besoin d'un peu d'eau, d'un téléphone, de quelques cartes de visite et de bons mollets* », résume-t-il. Avec son triporteur, Philippe propose un service de transports entièrement dédié aux petits trajets de proximité au centre-ville. Une balade en ville, une visite chez le médecin, les enfants à raccompagner après l'école ou les courses à ramener du marché, le coursier de quartier vient chercher ses clients à leur domicile pour les accompagner dans tous leurs déplacements. « *Si vous me confiez votre liste de courses, je peux même*

les faire à votre place et les monter chez vous », précise le chauffeur, à l'écoute des personnes qui ont notamment du mal à se déplacer ou à porter de lourdes charges. Chaque course est facturée 2 euros par personne et par kilomètre, ou 10 euros pour trente minutes de shopping. Philippe propose aussi un service de livraison de colis aux entreprises, ainsi que des emplacements publicitaires sur son véhicule, loin de passer inaperçu.

Pour se mettre à son compte, Philippe Neaud a bénéficié d'un micro-crédit de 5 000 euros de l'association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) et d'une bourse régionale désir d'entreprendre de 4 000 euros. L'idée lui est venue en voyant un reportage à la télévision sur un triporteur au Portugal. Il a ensuite pris contact avec le réseau Cyclopolitain, leader du marché avec près de 200 triporteurs en service dans les plus grandes villes de France, dont Saintes, Libourne ou Pau. En pédalant sous la micro-franchise « *Mon coursier de quartier* », le Royannais a ainsi bénéficié d'une formation technique et commerciale et d'un accompagnement. « *C'est l'aboutissement d'un rêve d'indépendance* », confie ce passionné de voyage et de nature, qui s'est lancé dans l'aventure après de nombreuses expériences professionnelles, quand s'est achevé son dernier contrat à durée déterminée.

➤ Philippe Neaud, coursier de quartier :
07 71 67 31 49

« J'ai le savoir-faire, il me manquait le coup de pouce »

Produits frais pour le couscous et le tajine, pâtisseries artisanales sans conservateur ni colorant... Depuis le mois de septembre, les saveurs de Fouzia ont fait leur apparition au marché de Royan. Fouzia Perraud, 38 ans, s'est lancée dans l'activité de traiteur à domicile et sur les marchés après avoir longtemps travaillé dans la restauration. « *J'avais le savoir-faire, il me manquait le coup de pouce* », raconte cette auto-entrepreneuse qui a bénéficié d'une bourse régionale désir d'entreprendre de 4 500 euros pour créer son activité. « *Le plus important, c'est le financement*, souligne cette habitante de Semussac. *Ma banque m'avait refusé un crédit. C'est pourquoi la bourse régionale m'a donné un gros coup de pouce pour acheter tout le matériel.* »

➤ Les saveurs de Fouzia : 06 32 36 36 75



SAINT-SULPICE-DE-ROYAN

Les Paniers de Georges : au goût du jour

Avec Les paniers de Georges, le centre social Georges Brassens propose depuis six ans une activité très appréciée de ses adhérents : un marché de produits locaux auquel participe une douzaine de producteurs.



À Saint-Sulpice-de-Royan, la bibliothèque du centre social Georges Brassens n'accueille pas que des lecteurs. Une fois par semaine, on y échange aussi des recettes et des produits de saison au milieu des livres. Volailles, charcuterie, œufs, fruits et légumes, pain, lait cru, bière locale, confitures, plats préparés... « Rien de chimique, tout est produit dans un esprit bio, sans en avoir forcément l'appellation », confie une habituée. C'est désormais le jeudi soir (et non plus le vendredi soir), que le public peut venir s'approvisionner auprès des producteurs locaux. « Le fait d'avancer Les Paniers de Georges au jeudi nous permet le vendredi de distribuer les légumes invendus aux associations caritatives », explique Michel Vila, coprésident du centre social. « Ces légumes nous sont livrés chaque semaine par l'association Trajectoire, qui œuvre pour l'insertion et l'aménagement des espaces naturels en pays royannais. Ce partenariat avec ce chantier d'insertion en maraîchage constitue le pilier de notre AMAP (association pour le maintien de l'agriculture paysanne). Les Paniers de Georges, en soutenant la production locale, fonctionnent dans cet esprit de solidarité et de proximité. »

« **SANS OGM BIEN SÛR !** ». Située à Arvert, la Ferme Maubay fait partie des fidèles producteurs des Paniers de Georges : « Nous venons ici depuis 2010, précise Nathalie Maubay. C'est une autre forme de commerce, c'est convivial. Nous apportons aussi du pain car nous travaillons avec la boulangerie d'Arvert, Le Fournil des Claires. Nous lui fournissons la farine que nous fabriquons

à la ferme avec notre propre moulin. Notre farine, c'est 33 vieilles variétés de blé... » L'étal de Nathalie présente aussi des œufs roux provenant de poules de race Marans. Tous ses animaux sont élevés en plein air et exclusivement nourris avec l'herbe des pâtures et les céréales cultivées à la ferme, « sans OGM bien sûr ! ».

Pour savourer et cuisiner ces produits de saison, il suffit d'adhérer au centre social. « Les parents qui utilisent le centre de loisirs peuvent venir librement puisqu'ils sont déjà adhérents. On a aussi le droit de venir une fois acheter directement au producteur sans adhérer », rappellent les bénévoles. « Cette initiative s'inscrit complètement dans la démarche de notre centre social, participative et solidaire », ajoute Jérôme Vins, le directeur. Actuellement, Les Paniers de Georges comptent douze producteurs pour une soixantaine d'adhérents. « Difficile de s'en passer quand on a goûté aux bons produits de la ferme » lance cette cliente en repartant le panier bien chargé.



Xavier Pillet, éleveur de cochons bio à Georges-de-Didonne et Saint-Germain-du-Seudre. L'EARL Oriou apporte son lait cru de Saint-Romain-de-Benet.



➤ Renseignements au 05 46 23 02 28

OUVERTURE D'UN MARCHÉ 100% BIO À ARVERT

Un marché hebdomadaire regroupant 14 producteurs certifiés bio aura lieu tous les vendredis, de 16 heures à 19 heures, sous la halle d'Arvert à partir du 13 mai. On pourra y trouver pains, brioches, fruits et légumes, fromages, farines, huiles, viande (bovine, ovine, porcine), tisanes et plantes aromatiques...

➤ Renseignements au 05 46 36 91 31.

Une étoile et deux bibs gourmands

Le territoire de l'agglomération Royan Atlantique compte plusieurs très bonnes tables, dont trois viennent d'être à nouveau honorées par le Guide Michelin 2016.



À Breuillet, L'Aquarelle de Xavier et Aurélie Taffart conserve sa précieuse étoile pour la sixième année consécutive. Installé auparavant dans le bourg de Breuillet, le couple avait fait le pari de déménager en 2013 leur restaurant gastronomique dans un nouvel écrin, complétant

leur offre de trois chambres d'hôtel de standing. La capacité du restaurant avait été portée de 22 à 40 couverts.



À Saint-Palais-sur-Mer, Les Agapes de Patrick Morin est récompensé d'un nouveau « Bib gourmand » pour la treizième année consécutive, ainsi que le restaurant de L'Hôtel de la plage d'Alexandre Chaignaud, auréolé depuis quatre ans de cette belle distinction.

Ces trois restaurants font partie de l'association Saveurs d'ici, cuisine de chefs, créée en 2013 avec le soutien de la Cara. Elle regroupe neuf établissements ouverts à l'année qui proposent au moins six produits élaborés et approvisionnés localement en circuit-court.

SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE

Les bonbons de Nathalie

Quand les portes de l'église Saint-Georges sont ouvertes, les effluves sucrés de la petite confiserie artisanale s'y engouffrent avec malice. Il faut dire que le péché mignon de Nathalie ne passe pas inaperçu...

Nathalie Durand se souvient quand, plus jeune, elle allait chercher son bois cassé à Mornac-sur-Seudre, à La Fée Nougatine. Elle ne se doutait pas alors qu'elle allait y apprendre les bases du métier. Installée à son compte depuis juillet dernier à Saint-Georges-de-Didonne, cette royannaise ne se lasse pas d'étirer tous les après-midi le sucre caramélisé, imprégné d'arômes naturels et d'huiles essentielles. « Mon objectif, c'est vraiment de faire connaître cette spécialité au grand public mais aussi aux professionnels. Certains pâtisseries et restaurateurs du coin se servent déjà des brisures du bois cassé pour accompagner ou décorer un dessert. J'espère aussi pouvoir prochainement livrer des épicerie fines de notre capitale... » Ce bonbon original et coloré s'in-



Le bois cassé est né à Saint Jean-d'Angély au tout début du XX^e siècle, sous la main du confiseur Boutinon. Sucre cuit puis étiré, on le parfume de mille couleurs avant de le couper en bâchettes. « Pour feuilleter le sucre, on doit étirer de larges bandes jusqu'à refroidissement. C'est un métier ! ». Il en résulte un bonbon aéré, croustillant et léger comme une gaufrette dont l'aspect ressemble à des morceaux de bois flotté.

vite facilement dans les cérémonies, les mariages. Seule exigence : la conservation. « En boîte hermétique, dans un bocal ou bien au frigo quand il fait très chaud. » Le petit préféré de Nathalie ? « Bois cassé coquelicot accompagné de chocolat, hum... un délice ! »

Rendez-vous... chaque après-midi devant la vitrine de la confiserie vers 16h - du mardi au samedi, pour découvrir en direct la fabrication du bois cassé.



Surprise de Bois cassé - 7, rue du Maréchal Leclerc à Saint-Georges-de-Didonne. Tél : 09 83 47 89 60

BOIS CASSÉ, TOUT UN ART...

Publiés en novembre dernier, deux enfants du pays et grands voyageurs nous font partager leur passion respective. Pendant que le premier arpenteait la Terre en recherche de cailloux historiques, le second traversait l'Atlantique à bord d'une frégate mythique ; laissant chacun derrière eux un témoignage riche et vivant...

JEAN-SÉBASTIEN POURTAUD - LES MATHES

L'âme des pierres

Passionné depuis l'âge de 11 ans par les dolmens et menhirs de sa région, Jean-Sébastien a élargi ses investigations aux mégalithes de l'Hexagone avant de parcourir le monde, de l'île de Malte à l'Argentine, en passant par l'Indonésie et l'île de Pâques.

Erigés « pour porter l'âme des ancêtres », les mégalithes constituent les plus anciens vestiges architecturaux que l'on connaisse. Selon Jean-Sébastien, sur 200 sites, une soixantaine sont encore visibles dans notre département. Beaucoup ont disparu, enfouis dans des friches, malmenés, disloqués dans notre terre calcaire... Avec la complicité de l'archéologue Yves Olivet, notre spécialiste rapporte aujourd'hui dans un livre ses nombreuses années de recherches et d'inventaire sur les mégalithes de Charente-Maritime. « *Mon ouvrage sert de base au souvenir. Je voulais aussi inciter les gens à découvrir ou à redécouvrir ce patrimoine.* »

« NOUS AVONS LES PLUS ANCIENS MÉGALITHES AU MONDE. »

Ces monuments dédiés aux morts remontent à l'époque de nos premiers paysans, il y a 6 000 ans. « *Ils étaient conçus et construits par de véritables artisans : spécialistes de l'extraction, du transport et de la taille de pierres. Leur culture et leur savoir étaient bien plus développés que ce que l'on pouvait imaginer d'un peuple préhistorique.* » À cette époque, les morts n'étaient pas enterrés, mais laissés sur le sol et protégés. « *Un mégalithe ne contenait pas plus de six ou sept corps, certainement membres d'une élite. Ma théorie, c'est que le tumulus représentait pour eux le ventre de la mère, le dolmen étant l'utérus. Une sorte de retour à la terre. Quant au menhir, il serait le pendant masculin de cette symbolique.* »

L'intérêt pour ces bâtisseurs du passé a débuté pour Jean-Sébastien dans la Forêt des Combots : « *Mon père, qui était garde forestier et ancien bûcheron, m'avait dit qu'il y avait un dolmen dans cette forêt. Comme on cherche un trésor, je l'ai cherché un bon moment avant de le trouver ! Ça a été le déclic. Peu à peu j'ai agrandi mes recherches vers la Vendée, la Bretagne, à Brest pendant mon service militaire... L'Europe atlantique concentre les plus anciens mégalithes au monde.* »



Selon Jean-Sébastien, le plus beau mégalithe encore visible de notre agglomération se situe à Saujon, dans une propriété privée. Un œil exercé pourra également rencontrer La Motte Ronde à Semussac (un tumulus) ou le dolmen de Beloire à Meschers... Aux Mathes, le (faux) menhir planté dans le magnifique jardin exotique de Jean-Sébastien rappelle qu'à 45 ans, la passion chez lui reste intacte. « *Je poursuis l'aventure de l'édition en préparant un nouveau livre, cette fois-ci sur les mégalithes de nos voisins, en Charente.* »

Dolmen : table de pierres. Menhir : pierre levée. Tumulus : ce qui recouvrait le dolmen (en murs de moellons et de terre).

Site Internet de J-S. Pourtaud :

↳ megalithis.pagesperso-orange.fr



DOLMENS, MENHIRS, TUMULUS ET PIERRES DE LÉGENDES DE CHARENTE-MARITIME, ÉDITIONS LE CROÏT VIF.

Ce guide nous entraîne des côtes charentaises jusqu'aux limites de la Saintonge et de l'Aunis à la découverte de ces monuments figurant parmi les plus anciennes constructions au monde.

ANTOINE FAURE - BREUILLET

Chahuteur des mers

« Marin marrant », comme certains aiment à définir cet officier de marine marchande, Antoine Faure dévoile dans son Journal d'un lieutenant à bord de l'Hermione une spontanéité tendre et décalée, sans toutefois perdre de vue la rigueur et l'exigence de sa fonction.



Bernard Moitessier lui a fait aimer la Mer : « *Un univers très poétique... alors que paradoxalement on voit souvent le marin comme un rustre !* » Antoine fait partie de l'équipage professionnel de l'Hermione. Il est l'un des trois chefs de quart à vivre l'effervescence d'un équipage de 80 personnes sur une frégate du XVIII^e siècle. Débarqué de la grande aventure le 4 septembre dernier, il prend aussitôt la plume, chez lui à Breuillet, pour raconter. « *Je voulais que ça sorte très vite après mon retour, que ça reste frais.* » Avant qu'il largue les aussières pour les États-Unis, les éditions Bonne Anse de Royan lui proposent de l'édition. « *Pierre-Louis Bouchet avait croisé mes parents qui ont une maison années 50. En discutant, ils ont parlé de moi. Je lui ai fait visiter l'Hermione au retour des essais en mer, fin 2014. On a découvert qu'on était tous les deux surfeurs. Il a aimé ma manière de décrire les choses, franche, détachée et peu édulcorée. C'est comme cela qu'est née l'idée du bouquin.* » Durant les quatre mois et demi de voyage, Antoine a livré cash ses impressions, son expérience quotidienne et de savoureuses anecdotes au micro de son dictaphone.

« *Je fais un boulot épuisant mais passionnant. L'Hermione c'était une aventure humaine avant tout.* » Antoine compare ce grément à un animal qui empest le goudron et l'huile de lin, « *difficile à dompter, une bête de plus de mille tonnes avec 1 800 m² de voile en lin, culminant à 47 m de haut.* »

« DANS MON SAC, JE METS TROIS PAIRES DE CHAUSSURES (...) AVEC ÇA, UNE BONNE PLANCHE DE SURF PAS TROP GRANDE POUR ÊTRE FACILEMENT DISSIMULÉE DU REGARD DU COMMANDANT. »

Sa rencontre fortuite en plein milieu de l'océan avec un navire sur lequel il a travaillé pendant trois ans fait partie de ses meilleurs souvenirs. L'accueil américain, le surf tracté, les blagues au médecin du bord, les Bermudes, la transat' retour... restent pour lui des moments forts. L'Hermione découvre ses premiers buildings à Baltimore : « *Voilà qui surprendrait nos ancêtres* », s'amuse Antoine. Mais il n'oublie pas non plus les quarts désastreux, le manque de sommeil, des toilettes hors service, les journalistes envahissants et les tensions à bord. « *Ecrire c'est comme une thérapie. Ça permet d'analyser et de prendre du recul. Ma femme Sabine et mes deux garçons m'apportent aussi la stabilité nécessaire pour ce métier.* » Même si ce marin de 32 ans pourrait « ajouter à chaque moment passé à bord de l'Hermione un superlatif », son récit garde la simplicité et la sincérité d'un témoignage vivant et brut.

« L'HERMIONE, C'ÉTAIT UNE AVENTURE EXTRAORDINAIRE AVEC DES GENS ORDINAIRES. »

Et la suite ? « *J'ai été rappelé par l'association de l'Hermione pour le poste de second capitaine. Nous partons début juin pour rejoindre la grande fête de Brest mi-juillet...* »



LE JOURNAL D'ANTOINE FAURE, LIEUTENANT À BORD DE L'HERMIONE, AUX ÉDITIONS BONNE ANSE. « Un récit d'aventure nerveux, racé et tendrement décalé. »

SEMUSSAC

Les CE2 plantent des arbres fruitiers

Au mois de janvier, les élèves de l'école élémentaire ont planté des arbres fruitiers (poirier, pommier, prunier) sur le terrain municipal situé en face de l'école maternelle, où se trouvaient déjà un cerisier et un figuier. Ils pourront ainsi les voir grandir et manger plus tard les fruits des arbres qu'ils auront eux-mêmes mis en terre. Avec l'aide de ses jeunes jardiniers, Semussac s'associe ainsi au vaste programme de plantation d'arbres ou de haies lancé en 2004 par la Région pour la reconquête des paysages.



©Carole Meillat

MESCHERS

La Courneuve accueille le Foyer Creusois

Le Foyer creusois, institut thérapeutique, éducatif et pédagogique de Saint-Palais-sur-Mer, va déménager. Un bail emphytéotique de 27 ans a été signé avec la Communauté d'agglomération Royan Atlantique pour que l'établissement médico-social puisse poursuivre son activité sur une partie de l'ancienne colonie de vacances de La Courneuve à Meschers, propriété de la Cara. La construction de la nouvelle structure devrait commencer en 2016, afin d'accueillir une vingtaine de jeunes pensionnaires en 2017.

LA TREMBLADE

Un nouveau local pour le collectif caritatif

L'inauguration a eu lieu le 27 février. Le collectif caritatif du canton de La Tremblade s'est installé en début d'année dans ses nouveaux locaux sur le parc d'activités économiques des Brégaudières, 22, rue des Brassons à La Tremblade. Les distributions ont lieu les mardis après-midi des semaines impaires, de 13h30 à 17h30. Renseignements auprès du président Pascal Thibault au 06 17 08 90 15.

MORNAC-SUR-SEUDRE

La médiathèque, nouveau lieu de vie

Créée en 1981, la bibliothèque de Mornac est l'une des plus anciennes du territoire en milieu rural. Le 30 janvier, une belle page de son histoire s'est écrite avec l'inauguration de ses nouveaux locaux, dans l'une des salles du port. « *Nous sommes heureux de continuer l'action entreprise depuis 35 ans dans un cadre digne, agréable et convivial* », salue Katherine Chusseau, l'une des responsables. Gérée par une quinzaine de bénévoles, la médiathèque dispose d'un fonds plus important de 6 000 ouvrages élargi aux CD (en lien avec la médiathèque départementale de Saintes). d'un espace d'accueil réservé aux jeunes enfants ainsi qu'aux écoles et d'un point presse aménagé. L'inscription est gratuite, même pour ceux qui n'habitent pas Mornac, tout comme l'utilisation du pôle informatique mis à la disposition du public. « *Les ados y trouveront des mangas et des bandes dessinées*, ajoute Katherine Chusseau. *Au cœur du village, cette médiathèque offrira un lieu de rencontres entre les générations, autour du livre, des contes, de la poésie ou des expositions.* »



©Alexandre Garcia

ARCES-SUR-GIRONDE

Corps et Âmes s'invitent au rond-point

©DR

Au rond-point de la Croix, à Arces-sur-Gironde, on pourra admirer dans quelques semaines la sculpture d'un artiste du village, Mathieu Harzo, diplômé de l'Académie des Arts d'Avignon. Intitulée Corps et âmes, cette sculpture de 2 tonnes représente un lion surmonté d'un aigle, un thème inspiré de l'art roman et décliné sur de nombreux chapiteaux de l'église Saint-Martin-d'Arces.

*1860, la naissance de Saint-Palais-sur-Mer*

©DR

Villas, anciennes fermes, moulins, patrimoine religieux... Plus de 500 éléments du patrimoine de Saint-Palais-sur-Mer ont été recensés entre avril et octobre 2015 par Yannis Suire, conservateur du patrimoine à la Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes. Récemment rendu public, cet inventaire permet de mieux comprendre la transformation de la commune en station balnéaire à partir des années 1860.

Sur la Côte de beauté, Saint-Palais est l'une des communes les plus riches en villas construites à partir des années 1860. L'inventaire du patrimoine saint-palaisien réalisé par la Région et récemment rendu public, en recense 313, aux différents styles architecturaux. Leur histoire nous rappelle comment ce paisible village de pêcheurs envahi par les dunes est devenu en quelques décennies une station balnéaire florissante.

LES PRÉCURSEURS. Vers 1840, les premiers promeneurs arrivent de Royan par le sentier des douaniers. Emma Ferrand, femme de lettres bordelaise demeurant à Paris, écrit ainsi en 1842 un guide de visite dans lequel elle vante les charmes de Saint-Palais et de l'immense plage de la Grande

Côte. Elle se fait aussi construire le premier chalet de la commune, actuel bureau d'accueil du camping ACCCF. En 1863, la plage du Bureau séduit l'écrivain Émile Gaboriau, originaire de Saujon. Il convainc son beau-frère, l'avocat et homme politique Georges Coindreau, d'acheter un vaste terrain sur le côté ouest de la conche du Bureau, où il fait construire en 1866 la villa *Les Sapins*. Plusieurs fois remaniée, elle se trouve actuellement au cœur d'une résidence, où elle reste la première construction de la future station balnéaire du Bureau de Saint-Palais.

Plusieurs investisseurs emboîtent le pas à ces précurseurs. En 1865, Jean Barrot, maçon, construit la première maison de la rue de l'Océan. Il est suivi par Antoine

Lauranson, ancien boulanger à Courlay, qui fait construire ce qui deviendra, en 1877, la villa Nelly. En 1872, Clément Barrot, charpentier à la Palud, fait édifier une maison qu'il revend peu après à Adolphe Baron. Ce médecin originaire de Rouffiac, près de Saintes, s'installe là pour sa retraite, suivant les encouragements de son ami, Frédéric Garnier, notable de Vaux-sur-Mer et maire de Royan.

La maison est alors rebaptisée *Le Chalet du Docteur*. Promoteur de la nouvelle station balnéaire, le docteur Baron est maire de Saint-Palais de 1881 à 1884. À la même époque, les premiers établissements de restauration et hôteliers font leur apparition, ainsi que les cabines de bain à louer sur la plage.

UN DÉVELOPPEMENT RAPIDE. Le mouvement s'amplifie dans les années 1890 sous l'action d'investisseurs qui multiplient les constructions de villas pour les louer ou les revendre. Ainsi, Siméon-Eugène Paquet, entrepreneur de peinture à Bordeaux, est le commanditaire de la plupart des grandes villas qui surplombent la conche du Bureau à l'est. Au total, le cadastre enregistre 70 nouvelles villas construites au Bureau entre 1861 et 1897, majoritairement rue de l'Océan, puis dans les années 1900 à Trez-la-Chasse, le long de l'avenue des Pierrières et sur la corniche de Nauzan, où 15 nouvelles villas sont enregistrées entre 1898 et 1915.



Chalet Les Sapins (1866).

Le développement rapide de la nouvelle station est facilité par la mise en lotissement des forêts plantées quelques décennies plus tôt sur les dunes environnantes. Parmi les concessionnaires puis acheteurs et constructeurs, on trouve des entrepreneurs à Étaules et à Royan, un restaurateur à Saint-Palais, un juge de paix à Saujon, un négociant à Saintes, un avoué à Bordeaux ou un haut-fonctionnaire à Paris. Plusieurs se retrouvent dans le Syndicat d'initiative créé en 1908 pour promouvoir la station, et dans la Société d'initiative fondée en 1912 pour organiser fêtes et animations. Des agences se chargent d'encourager la construction, la vente ou la location des 200 villas que

comptent la ville en 1910. La promotion de la station est aussi assurée par de nouveaux moyens de communication : la ligne de tramway qui s'arrêtait à Pontailac est prolongée en 1897 jusqu'à la Grande Côte. De nouvelles villas apparaissent sur le passage du tramway, comme au Concié, où le banquier parisien d'origine bordelaise, Louis-Jean d'Auby, se fait construire son opulente villa néo-romane Primavera en 1905. En 1907, il fait édifier au Platin quatre villas pour les mettre en location. Un casino voit le jour à la Grande Côte à partir de 1899 tandis que les commerces se multiplient au Bureau, le long ou à proximité du tramway : des épicerie, une boulangerie, une pharmacie, des pensions de famille et des hôtels-restaurants comme Excelsior (actuel bureau de poste). En 1911, la commune prend officiellement le nom de Saint-Palais-sur-Mer.

Les villas continuent à se multiplier dans les années 1920-1930, notamment dans le Bois du Clocher, à Trez-la-Chasse, mais aussi vers la conche du Platin et le phare de Terre-Nègre. L'électricité est installée à partir de 1925, l'adduction d'eau à partir de 1928. En à peine un demi-siècle, la population permanente de la commune passe de 800 habitants à environ 1 200 dans l'Entre-deux-guerres. En été, 5 000 personnes habitent alors dans la station.



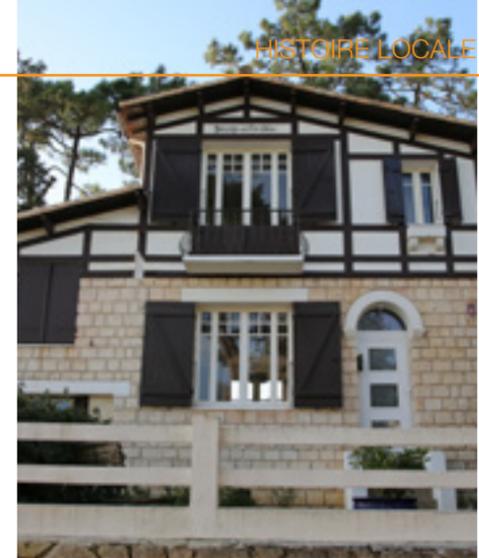
Chalet Nelly, rue de l'Océan.



Les quatre « pierres précieuses » de d'Espelousin, corniche de Nauzan.



Plan de la station balnéaire du Bureau en 1911



Villa de type cottage et castel (1903) sur la corniche de Nauzan. Chalets de type basque (1934) à Trez-la-Chasse.

Chalets, cottages et castels

Inspiré des habitations montagnardes, le chalet est la forme la plus ancienne des 313 villas inventoriées par la Région. Le principe de construction repose sur la symétrie, dans la disposition des ouvertures en façade ou l'organisation des pièces intérieures.

Majoritaire à Saint-Palais, le cottage est directement inspiré des constructions anglo-saxonnes. Il érige en règle la dissymétrie et la profusion du décor à partir d'un plan en L ou en T, faisant la part

belle à tout ce qui peut permettre de bénéficier d'un panorama sur l'extérieur : bow windows, balcons et terrasses, lucarnes de toit...

Le type castel découle de l'adjonction au cottage d'une tourelle d'angle qui donne à l'ensemble l'aspect d'un petit château. Les architectes et entrepreneurs locaux (notamment Edouard d'Espelousin et Hippolyte Descamp) ont par ailleurs appliqué aux modèles du chalet et du cottage des

formes et surtout des matériaux issus de l'architecture traditionnelle saintongeaise : emploi de la tuile à la place de l'ardoise, ou encore du parement de moellons sur la façade. Les tenants du néo-régionalisme architectural ont enfin donné à Saint-Palais 18 villas issues de l'architecture basque traditionnelle, avec deux pans de toit dissymétriques, un décor en pans de bois, des pierres en encorbellement et une base des murs évasée.

À LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE

■ L'inventaire du patrimoine culturel des communes riveraines de l'estuaire de la Gironde est réalisé depuis 2010 par la Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes. Cette étude concerne notamment les 13 communes de la Cara ayant une façade sur l'estuaire, dont Saint-Palais-sur-Mer. Les résultats (4 000 dossiers documentaires, 19 000 images, des synthèses, des découvertes...) sont consultables sur le site www.inventaire.poitou-charentes.fr.

■ L'office de tourisme de Saint-Palais-sur-Mer propose des visites guidées d'avril à septembre, sur le sentier des douaniers, retour à la belle époque... : www.saint-palais-sur-mer.com

■ Tous les mois, le syndicat d'initiative organise aussi des sorties thématiques sur le patrimoine saint-palaisien : 05 46 23 22 58.

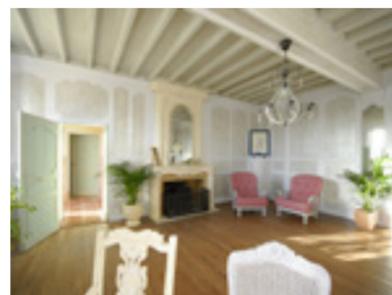


Du Logis au Domaine de Saint-Palais, sept siècles d'Histoire

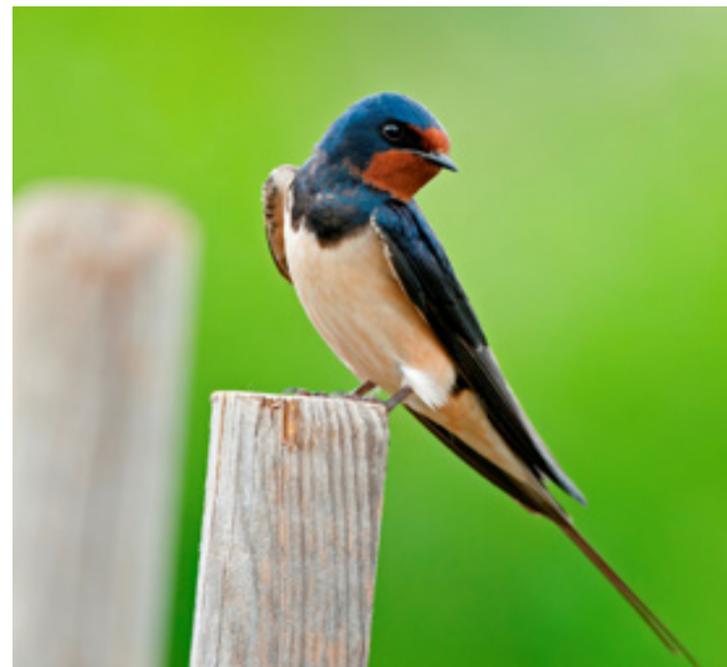
Ses fondations remontent au Moyen-Âge. À quelques encablures du Concié, l'ancien manoir du Logis a longtemps servi de résidence aux seigneurs de Saint-Palais et d'amer pour les navigateurs. Yannis Suire, conservateur du patrimoine, en retrace la longue et riche histoire dans l'inventaire du patrimoine mené par la Région à Saint-Palais en 2015.

La première mention du bâtiment date de 1340 : la seigneurie est alors aux mains de la famille Seschaut, dont l'un des descendants, Jean Vidault de Romefort, conduira en 1548 la révolte de la gabelle sur ses terres d'Arvert. Le manoir, dont dépendent plusieurs terres et deux moulins à vent, reste longtemps la propriété de la famille de Marin, avant de passer par mariage à Messire Charles de Couvidou en 1761. À la Révolution, le Logis est confisqué par le nouvel État révolutionnaire. Un inventaire précise alors son mobilier, les troupeaux ainsi que deux « chaudières à eau-de-vie » et 21 barriques de vin, témoins d'une importante activité viticole. Libérée en août 1795 avec son père après la fin de la Terreur, Mme de Couvidou ne retrouve la propriété du Logis qu'en 1801. Son père est maire de Saint-Palais de 1803 à 1807. Le 10 juillet 1812, Marie-Henriette Couvidou, mariée en 1804 à Louis de Saint-Quentin (maire de Saint-Palais de 1807 à 1813), vend le domaine à Guillaume Besse, négociant à Royan. En 1824, un contentieux oppose ce dernier à l'État, au sujet du bâtiment carré de 17 mètres de haut qui occupe alors l'angle nord-ouest de la cour. Visible depuis l'estuaire de la Gironde d'où il sert d'amer aux navigateurs, ce bâtiment menace ruine. L'État décidera finalement de construire un nouvel amer, au sud-est du Logis de Saint-Palais.

HÔTEL TROIS ÉTOILES. À la mort de M. Besse, en 1845, le Logis échoit à son gendre, Pierre Juillard, chirurgien et maire adjoint de Royan, dont la fille Coralie épouse en 1850 Louis Antoine Nau, avocat au barreau de Paris puis notaire à Royan. Délabré, le logis est remis en état par celui-ci, puis et surtout, dans les années 1890-1900, par son gendre, Daniel Lusseau, notaire à Saint-Fort-sur-Gironde. Sous l'impulsion de ce dernier, les dépendances agricoles sont reconstruites, la partie est du logis est restaurée, de même que le logement des fermiers. Le matériel agricole est renouvelé et de nouvelles vignes sont plantées tout autour du logis, relevant le domaine après la crise du phylloxéra. En 1902 et 1903, Lusseau fait appel à l'architecte saintais Georges Naud pour reconstruire la façade du logis principal. L'ancienne façade des 17^e-18^e siècles fait alors place à une élévation monumentale de style Louis XVI. Les travaux sont réalisés par l'entrepreneur Cyprien Fougère, de Saint-Palais. Après Daniel Lusseau, le Logis de Saint-Palais échoit à son gendre, Auguste Maurice Nappée, ingénieur agronome, puis au fils de celui-ci, Henri Nappée, ingénieur des études et de l'exploitation de l'administration civile. Vendu, le Logis de Saint-Palais est restauré en 2006 et transformé en hôtel trois étoiles appelé « *le Domaine de Saint-Palais* ».



L'inquiétante disparition des hirondelles



Symboles du retour de la belle saison, les hirondelles se font de plus en plus rares dans le ciel. La destruction des nids, les pesticides et la raréfaction des zones humides ont fait chuter leur population de 40% depuis 2009. Quelques gestes simples peuvent les aider à revenir nous annoncer le printemps.

Alerte dans le ciel : les populations d'Hirondelles de fenêtre ont diminué de 47 à 74% en cinq ans, sur certaines communes du département suivies par la Ligue de protection des oiseaux (LPO). L'Hirondelle rustique ne se porte guère mieux et enregistre un déclin de 40% depuis 2009. Plusieurs raisons expliquent ce phénomène inquiétant. « *Il y a d'abord la destruction des nids, indique Julien Gonin, chargé d'études naturalistes à la LPO. Malheureusement, certains ne supportent pas les salissures des hirondelles ou suppriment les nids lors de la réhabilitation d'un bâtiment.* » L'utilisation massive de pesticides contribue également à réduire le « *plancton aérien* », constitué des milliers de petits insectes dont se nourrissent les oiseaux. Résultat : « *la reproduction est compromise si les adultes ne trouvent pas assez d'alimentation pour leurs jeunes* ». La disparition des génoises ou des habitats propices, comme les vieilles granges ou hangars, n'arrange rien. Il y a enfin les aléas de la migration entre l'Europe et l'Afrique où les hirondelles repartent en septembre passer l'hiver. « *Sur le trajet, elles utilisent les zones humides pour se reposer et s'alimenter, ajoute Julien Gonin. Or, certaines de ces zones ont disparu ou ont été modifiées.* »



L'Hirondelle rustique, à la gorge rousse, et l'Hirondelle de fenêtre, au croupion blanc, nichent près de nos habitations.

À notre échelle, chacun d'entre nous a toutefois la possibilité d'aider les hirondelles à repeupler le ciel :

■ **En ne détruisant par leurs nids.** Les hirondelles reviennent sur leur lieu de naissance pour se reproduire. À peine arrivées, elles cherchent le nid qu'elles avaient patiemment construit l'an passé. Et parfois, il a disparu ! La pose d'une planchette à 40 centimètres en-dessous du nid permet d'éviter facilement les salissures des murs et du sol causées par les hirondelles, dont toutes les espèces sont protégées. La destruction de leurs nids est ainsi passible d'une amende de 9 000 euros et d'une peine d'emprisonnement de six mois.



■ **En posant des nichoirs.** Si vous disposez d'une vieille grange ou d'un hangar, l'installation de nichoirs en terre cuite, en plâtre ou en papier mâché peut favoriser le retour ou l'arrivée des hirondelles. Vous trouverez sur www.nichoirs.net ou sur lpo.yonne.free.fr toute les indications pour en fabriquer un vous-même.



■ **En préservant les zones humides.** Le maintien d'une agriculture extensive (pâturages, agriculture biologique), la préservation des roselières et marais ainsi que la création de fontaines, mares ou points d'eau en périphérie des villages contribuent à la protection des hirondelles.

BROCANTES & SALONS**Barzan**

5 mai. Brocante.

16 mai. 14^e brocante vide-grenier. Soirée mouclade Port des Monards.

Arvert

3 avril. Bourse aux poissons salle des fêtes.

17 avril. Brocante vide-grenier du foot. Parc de loisirs.

Breuillet

19 & 20 mars. Vide-dressing salle des fêtes.

1^{er} mai. Vide-grenier salle des fêtes.

Cozes

7-11 avril. Bourse aux vêtements enfants. Logis de Sorlut.

Épargnes

15 mai. Brocante vide-grenier APE, place de la mairie.

Étaules

20 mars. Bourse locale d'échange. À partir de 11H, salle municipale.

8 mai. 15^e grande brocante & vide-grenier de l'Office de Tourisme. Terrain municipal.

La Tremblade

16-18 avril. 44^e salon national matériel conchylicole aquacole pêche énergies renouvelables et loisirs de mer. Place Faure Marchand.

29 avril-1^{er} mai. Salon des Plantes et des Saveurs. Place du marché, Ronce-les-Bains.

15 mai. Brocante de l'école de danse. Rue Pierre Loti.

22 mai. Brocante des Coureauteurs. Place Faure Marchand.

29 mai. Brocante Fest Ronce. Centre Ronce-les-Bains.

5 juin. Brocante St Joseph. Place Faure Marchand.

La Palmyre

4 juin. Vide-grenier parking du marché.

Les Mathes

5 mai. Vide-grenier foire aux saveurs. Centre ville.

L'Éguille-sur-Seudre

17 avril. Brocante vide-grenier sur le port.

Médis

24 avril. Marché aux plantes parking salle des fêtes.

7 mai. Brocante des associations, centre bourg.

Meschers-sur-Gironde

22-24 avril. Salon de l'invention « Imagine ». 10h-18h, entrée libre La Passerelle.

Mortagne-sur-Gironde

1^{er} mai. Brocante du muguet. Sur le port.

12 juin. Brocante de l'O.T. sur le port.

26 juin. Brocante et vide-bateaux sur le port.

Saujon

20 mars. Bourse aux vêtements et puériculture, APEL Jeanne d'Arc. Salle Carnot, 9H-17H.

1^{er} mai. Vide-grenier brocante du GASS. La Taillée verte.

15 mai & 22 mai. Vide-grenier brocante US Saujon Football. La Taillée verte.

12 juin. Vide-grenier brocante Mini-Plumes. La Taillée verte.

18 juin. Bourse toutes collections. Salle Carnot.

SPORT**Cozes**

17 avril. 19^e Duathlon. 14H30, école primaire Marcelle Nadaud.

Étaules

27 mars. Course cycliste UFOLEP. À partir de 13H30.

La Tremblade

2 avril. Tournoi de rugby 5-12 ans Claude Picon Stade You.

17 avril. 1^{ère} course ascensionnelle du phare de La Coubre « Extrême 300 ». 9H-14H.

14 & 15 mai. Coupe de Surfcasting La Pointe d'Arvert.

Médis

28 mai. Course cycliste, départ route de St Georges.

Meschers-sur-Gironde

28 & 29 mai. Championnat catamaran, plage des Nonnes.

Saint Palais-sur-mer

15 mai. 22^e Course du pont du diable. 21Km/7km. 8H45.

Saujon

21 avril. Kid Athlé. Stade Jules Ravet, 10H-12H. Moins de 12 ans.

Pays Royannais

30 avril. 2^e Marathon Royan Côte de Beauté.

28 & 29 mai. Finale régionale de voile. Planche à voile St Georges de Didonne, catamaran Meschers, dériveur Royan, optimist Ronce-les-Bains.

LOISIRS**Breuillet**

16 mars. Concours de pétanque doublettes. Parc de loisirs.

6 avril. Concours de pétanque triplettes mixtes. Parc de loisirs.

Cozes

2 & 23 avril, 7 & 28 mai, 18 juin. Concours de pétanque. 14H30. Logis de Sorlut.

Étaules

7 juin. Concours de pétanque en doublettes. 13H30, chemin de sable.

Meschers-sur-Gironde

25 juin. Randonnée gourmande, départ stade.

Mortagne-sur-Gironde

6 & 20 mars. 8 mai. 12 juin. Sortie nature : « oiseaux du marais ». 9H15 écluse au port, 2 h de balade.

1^{er} mai. Balade en ferme bio d'Estuaire. Ferme de la Gravelle : marché, repas paysan, visite.

4 juin. Concours de flippers. Maison du Meunier.

Royan

3-5 juin. Festival des sports urbains. Skate parc.

3-5 juin. Rendez-vous aux Jardins.

8-12 juin. Le Rêve d'Icare. Plage de la G^{de} Conche.

Saint-Georges-de-Didonne

28 avril. Sortie ornitho-vélo. 9H, Parc de l'Estuaire.

Saint-Palais-sur-mer

11 juin. Randonnée gourmande. 17H30, place du Concié.

Saujon

5 mai. Pétanque. Grand prix de la ville de Saujon. Boulodrome de la Lande, 8H-19H.

15 mai. Concours d'Agility. Stade Jules Ravet, 9H-17H. Entrée gratuite.

Pays Royannais

16 & 17 avril. Le nautisme en fête.

4-8 mai. Voiles d'estuaire. Une quarantaine de bateaux traditionnels dans nos ports.

14 mai. Train des Mouettes. Départ de Saujon à 19H, direction le marché fermier de Chaillevette.

5 juin. Fête du vélo. Randonnée de 45 km.

26 mars. OUVERTURE du Phare de La Coubre. Renseignements : 05 46 06 26 42

ART & CULTURE**Arces-sur-Gironde**

9 & 10 avril. Théâtre avec Del'Arces théâtre, salle des fêtes. 20H30 samedi, 15H dimanche.

Arvert

19 mars. Chants & contes Isabelle Autissier. 20H30 salle des fêtes.

30 avril. Spectacle « En mer et contre tout ». 20H30, salle des fêtes.

28 mai. Concert Harmonica. 20H30, salle des fêtes.

Barzan

2 avril. Théâtre « Haut vol ».

Breuillet

5 avril. Théâtre salle des fêtes.

Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet

2 juin. Concert du violoniste Amaury Coeytaux. Soirée ouverture 28^e Jeudis Musicaux.

Cozes

18 mars. Concert avec l'orchestre national des anciens harmoniciens de France. 21H, Sorlut.

20 mars. Théâtre avec Del'Arces théâtre, 15H, salle des fêtes.

1^{er} avril. Théâtre troupe de St Georges de Didonne. 20H30, logis de Sorlut.

Étaules

30 avril-1^{er} mai. Exposition artisanale salle municipale. Entrée gratuite.

14 mai. Spectacle « Ayazin » par la Cie L'Arche en sel. Rue de la Granderie.

28 mai. Café théâtre du Foyer rural. 20H30, salle municipale.

La Tremblade

18 mars. Chanson française Lez'Aguichantes. 21H au Foyer culturel. Durée : 1h30.

27 mars. Harmonie Contrevents et Marées. 18H, au Foyer culturel.

Les Mathes

25 mars. Spectacle danse Hip Hop par la C^e Pyramid. Espace multi-loisirs.

Médis

17 mai. Mai musical. Salle des Fêtes.

9 juin. Jeudis musicaux, à l'église.

Royan

Jusqu'au 19 septembre. Exposition « Seconde guerre mondiale ». Musée de Royan.

19 mars. Spectacle danse. 20H30, salle Jean Gabin.

2 avril. Spectacle musical avec Marie-Christine Barrault. 20H30, salle Jean Gabin.

15 avril. Théâtre musical. 20H30, salle Jean Gabin.

7 avril. Musique de chambre. 20H30, salle Jean Gabin.

Saint-Georges-de-Didonne

26 mars. Harmonie Contrevents & Marées. 21H, salle Bleue Relais.

29 mars. Théâtre burlesque. Gaëtan Lecroteaux. 20H30, Relais.

1^{er} avril. Théâtre. C^e Dell Improviso. 20H30, Relais.

9 avril. Humour-musique. « Chiche Capon ». 20H30, Relais.

21 avril. Musique. « Trio Alzea ». 20H30, Relais.

30 avril. One man show. Pascal Légitimus. 21H, Relais.

12 mai. Théâtre. C^e La Sirène. 21H, Le Relais.

19 mai. Duo Luna-Tic Obladiblada. 21H, Relais.

Saint-Palais-sur-Mer

8 avril. Spectacle musical chanson française. Salle des fêtes.

25-29 avril. Semaine des Palabreurs.

13 mai. Jazz New Orléans. 21H, salle des fêtes.

27-29 mai. 4^e Festival Histoires de chœurs. Église et salle des fêtes.

Saujon

30 mars-2 avril. 4^e Festival du livre jeunesse. La Salicorne. Thème : la BD.

3 avril. Concert de guitares classiques. 15H, La Salicorne.

10-14 avril. Expo art. Salle Carnot.

8-27 mai. Mai musical en Pays Saujonais. La Salicorne/salle des fêtes de Médis.

Talmont-sur-Gironde

26, 27 & 28 mars. 14, 15 & 16 mai. Visites guidées au Musée des trésors de Talmont.

25 avril-1^{er} mai. 26^e Festival Plein Sud.

Vaux-sur-Mer

30 avril. Concours photo et peinture « Images in Vaux ». 9H-18H, salle Équinoxe.

19 mars. Jazz in Vaux. 21H, salle Équinoxe.

CONFÉRENCES**Arvert**

24 mars. 21 avril. 26 mai. Nature en Pays d'Arvert. 20h salle des fêtes.

Royan

18H30 salle Jean Gabin :

30 mars. Arts culinaires & architecture.

13 avril. La cité Frugès de Le Corbusier.

27 avril. Les maisons bulles.

4 mai. Howard Zinn, Royan et le Napalm.

Saint-Georges-de-Didonne

19 mars. Le paysage en peinture. Le Relais.

8 avril. L'impressionnisme, un nouveau regard sur la nature. 16H, Parc de l'Estuaire.

Saint-Palais-sur-mer

23 avril. Arnaques, sécurité des biens et des personnes. Salle des fêtes.

Vaux-sur-Mer

Salle Équinoxe. Gratuit.

25 mars. L'agriculture biologique et le potager.

25 mars. Plus d'arbres, plus de vie. 17H, parc de la mairie

22 avril. L'Ouest américain, au bout du rêve.

27 mai. Réduire les risques littoraux.

17 juin. Inventaire du patrimoine.

27 mai : Fête des Voisins

FÊTES & ANIMATIONS**Arces-sur-Gironde**

14, 15 & 16 mai. Fête des fleurs place de l'église St Martin.

Arvert

26 mars. Repas dansant ACCA. Salle des fêtes.

28 mars. Course aux oeufs. Parc des loisirs.

19 mars. Repas de la goraille & soirée dansante.

Breuillet

27 mars. Chasse aux oeufs de Pâques. Parc de loisirs.

1^{er} & 2 avril. Zumba, carnaval et animations enfants, salle des fêtes.

10 avril. Déjeuner dansant & chansons, salle des fêtes.

Cozes

12 juin. Carnaval de printemps : « Venise ». 14H.

Étaules

13 mars. 7^e Carnaval vénitien. À partir de 10H.

19 mars. Carnaval des enfants. À partir de 15H, salle municipale.

24 avril. Repas champêtre FNACA. 12H salle omnisports.

La Tremblade

19 mars. Carnaval APE de l'école de la Sablière, à partir de 15H.

20 mars / 17 avril / 29 mai. Thé dansant au Foyer Culturel de La Tremblade de 15H à 20H.

19 avril. Parc d'animations 3-13 ans. Gratuit. Foyer culturel 14H-19H.

6 & 7 mai. Cours de danse et soirée dansante Workshop Afro-latina move. Foyer culturel.

La Palmyre

28 mars. Fêtes de Pâques. Animations enfants et concert. Gratuit. Centre ville.

Les Mathes

20 mars. Carnaval en centre ville.

L'Éguille-sur-Seudre

20 mars. Carnaval.

26 mars. Soirée choucroute.

3 avril. Repas dansant.

22 mai. Kermesse.

28 mai. Soirée dansante.

Médis

28 mars. Chasse aux œufs & atelier chocolat. Gratuit. Salle des Fêtes.

2 avril. Carnaval salle des Fêtes.

30 avril. Dance party 12-17 ans salle des Fêtes, 19h-23h.

29 mai. Fête des jeux salle polyvalente.

3, 4 & 5 juin. Médis en fête salle des fêtes.

Mortagne-sur-Gironde

26 juin. Fête des moutonniers. 10h-18h port de St Seurin d'Uzet.

Saint-Palais-sur-Mer

27 mars. Balade des œufs. Centre ville.

4 & 5 juin. 1er Forum de l'environnement.

Saujon

18 mars. Concert de la Saint Patrick. 20h30 La Salicorne. Avec Les Crogs.

25 mars. Soirée des Jeunes talents. La Salicorne 19h30.

11 juin. Journée mondiale du tricot. Salle Carnot/La Taillée, 10h-18h.

Semussac

3 avril. Après-midi folklorique, 15h salle polyvalente.

Talmont-sur-Gironde

5 mai.

Le maigre, « grognon » de l'estuaire

Les produits de la mer ont aussi leur saison. Le printemps est la période favorable pour la pêche au maigre. Ce poisson carnassier typique du littoral charentais est connu pour ses grondements en période de reproduction. Migrateur, il remonte tous les ans la côte atlantique pour venir se reproduire en été dans l'estuaire de la Gironde, entre Meschers et Mortagne-sur-Gironde. Sa chair délicate en fait un produit aussi fin que le bar.

La recette de notre expert

Jeremy Munslow est le chef du restaurant La Santonine, à Breuillet, qui adhère à l'association de promotion des produits frais de saison « Saveurs d'ici, cuisine de chefs ». Il vous propose sa recette de filet de maigre aux salicornes.



Trucs et astuces

- Choisir un bon maigre : une peau tendue, luisante et ferme. Les ouïes rouge foncé et les yeux brillants et bombés.
- Préférer le maigre de ligne « signé Poitou Charentes » qui garantit une technique de pêche respectueuse de l'environnement, une excellente fraîcheur et une traçabilité du poisson. Les criées de Royan, La Côtinière, La Rochelle sont engagées dans cette démarche.

À chaque saison ses produits

- Légumes : asperge, carotte, choux divers, épinard, navet, poireau, pomme de terre, radis, salade, salicorne
- Fruits : fraise, framboise, kiwi, rhubarbe
- Produits marins : céteau, langoustine, lotte, maigre, merlu, seiche

Filet de maigre aux salicornes

- 4 filets de maigre
- 400 gr de salicornes fraîches
- 4 gousses d'ail
- 30 gr de beurre
- Huile d'olive, fleur de sel et poivre.

- Dans une casserole d'eau à ébullition, jeter les salicornes fraîches et laisser cuire durant une petite minute. Pour conserver leur belle couleur verte, les mettre directement dans un récipient d'eau glacée.
- Après avoir fait chauffer l'huile d'olive dans une poêle, saisir les filets de maigre, côté peau, afin d'obtenir une couleur dorée et croustillante.
- Emincer l'ail et le faire rissoler à l'huile d'olive, ajouter les salicornes et laisser cuire à feu doux.
- Il ne reste plus qu'à dresser une belle assiette en disposant le filet de maigre et les salicornes, et servir bien chaud, avec l'accompagnement de votre choix (écrasé de pommes de terre à l'huile d'olive). Bon appétit !



Mots mêlés

À l'aide de la grille ci-dessous, retrouve les lettres manquantes pour reconstituer les mots mêlés. Les lettres dans les cases de couleur verte te permettront de retrouver le titre caché.



Retrouve ce jeu et beaucoup d'autres sur le calendrier de la Cara 2016, ou sur le site www.agglo-royan.fr (rubrique Ulysse)



Métal	Emballages
Trier	Environnement
Carton	Déchèterie
Poubelle	Plastique
Déchets	Papier
Bac	Verre
Incinération	Nature
Recycler	Enfouissement



Réponse : TRI ET RECYCLAGE



PÉPITE - femelle tigrée, 3 ans



VANILLE - dalmatien femelle, 9 ans

Adoptez-les

Bien d'autres chats et chiens tatoués et vaccinés vous attendent au refuge.

Rendez-leur visite aux horaires d'ouverture au public :

Tous les jours (sauf dimanche et jours fériés) de 14h30 à 18h30 (horaires d'été) et de 14h30 à 18h (horaires d'hiver).

Contact :
Le Refuge des amis des bêtes
13, rue du Chenil
17600 Médis
Tél : 05 46 05 47 45

AGGLOMÉRATION
ROYAN
ATLANTIQUE

16-17
avril 2016

NAUTISME

Programme complet
sur www.agglo-royan.fr
Tél 05 46 22 19 20



Nautisme en fête

Découverte des activités nautiques

Catamaran - Canoë-Kayak - Dériveur - Habitable - Marche aquatique - Optimist
Planche à voile - Ski nautique - Stand up paddle - Surf - Voilier - Wakeboard

Initiations
Baptêmes
Découvertes
Locations
GRATUIT

